

Meyys

Bulletin municipal

Décembre 2017

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ENGAGÉ
DANS LA LABELLISATION
ÉCOQUARTIER





Édito 2

Vie municipale

Invitation aux vœux du Maire 3
 Personnel communal 4
 Mutuelle communale 5
 Recensement 2018 5

Commissions communales

Bâtiments 6
 Voirie 12
 Environnement 14
 Fleurissement 16
 Écoquartier et urbanisme 17
 Culture - Tourisme 22
 CCAS 24
 Enfance et jeunesse 26

Meys 2017 en photos 28-29

Associations et services du territoire

Infos pratiques du territoire 30
 Informations sociales 31
 Parc Éco Habitat 35
 Quoi de neuf en 2017 au Syndicat de Rivières
 Brévenne-Turdine ? 36
 Office de Tourisme des Monts du Lyonnais 37

Associations

Liste des associations de Meys 38
 Association de la cantine "Les P'tits Marmitons" 39
 Les Co'Meys'diens 39
 MJC - Meysristème 40
 Sou des Écoles 41
 Les Auvergnats de Meys 42
 Comité FNACA Meys Grézieu-le-Marché 43
 Classes en 8 43
 Fête de la Batteuse 44
 Histoire et Patrimoine de Meys 46
 Club de l'Amitié 48
 Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais 50
 Association Sportive Meysarde 51
 Pompiers Haute-Rivoire/Meys 52
 AAPPMA Les Amis de la Haute-Brévenne 54
 Meys Village 55

État civil 56

Pages centrales :

A votre service

Calendrier des manifestations
 sur la commune de Meys

Déchèteries

Tarifs de location des salles de Meys



Directeur de la publication : Philippe GARNIER

Commission communication : Richard GRAEL, Vice-président
 Jérémy CLOYE, Catherine DEPIERRE

Conception et impression :

Imprimerie EGF - 69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76

E-mail : egf-imprimerie@orange.fr - Site : imprimerie-egf.fr

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé.

Mairie de Meys

Tél. 04 74 26 60 55 - Fax : 04 74 26 64 61

Email : mairie.meys@cc-mdl.fr

Site internet : www.meys.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi après-midi de 14h à 18h

Mercredi matin de 10h à 11h30 (sauf le 1^{er} mercredi du mois)

Vendredi après-midi de 14h à 16h

Samedi matin de 10h à 11h30 (uniquement le 1^{er} samedi du mois)

**ATTENTION : à partir du 1^{er} janvier 2018,
 la mairie est dorénavant fermée le jeudi matin.**

POUR INFO

Distribution des sacs poubelles

La distribution gratuite des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères aura lieu :

le mercredi 3 janvier 2018 de 14h à 17h,

le samedi 6 janvier 2018 de 9h à 12h

à la salle de la cantine.

Les personnes ne pouvant se rendre à la distribution ces jours-là sont priées de **demander à leurs voisins ou leurs amis** de leur rendre service.

Attention : il n'y aura pas d'autre distribution.

Chers concitoyen-ne-s,

Cette année 2017 fut, à l'instar des années précédentes, bien chargée en événements nationaux, territoriaux et communaux. Je ne reviendrai pas sur les élections présidentielles, qui nous ont réservé quelques surprises. J'en ferai de même avec les élections législatives, tout a été dit. En revanche je m'attacherai tout particulièrement à l'échelon intercommunal. Au 1^{er} janvier 2018, la CCMDL (Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais) passera de 24 à 32 communes. 7 communes de la Loire ainsi que la commune de Sainte-Catherine nous rejoignent volontairement. Ce choix a été entériné par le Conseil Communautaire et les Préfets. Le territoire des Monts du Lyonnais s'en trouvera conforté et nous pourrons de nouveau envisager plus sereinement l'avenir de notre communauté.

Concernant nos finances, au-delà des bailleurs sociaux, des retraités, du Cerema, et autres collectivités, qui sont touchés de plein fouet, la nouvelle loi de finance impacte directement les communes rurales comme la nôtre. La suppression de la taxe d'habitation, étalée sur 3 ans, concernera 89% des contribuables Meysards, ce qui aura une conséquence directe sur les recettes de fonctionnement de la commune.

De plus, le gouvernement nous demande de limiter l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement de manière drastique, alors que nous faisons des efforts considérables pour réduire celles-ci depuis bientôt 5 ans.

D'autre part quelques dépenses supplémentaires doivent être envisagées : des frais de personnel dans les écoles, avec la suppression des contrats aidés, dans les services techniques, car la fin de l'utilisation des pesticides c'est une très bonne chose pour notre santé, mais l'utilisation de la binette demande plus de temps, de même que la réalisation d'équipements communaux en interne, et chaque année de nouvelles compétences à assumer sans compensation, la dernière en date étant la réalisation des PACS en mairie.

La dématérialisation, également, mobilise fortement les services administratifs sans économies conséquentes sur les consommations de papier. A ce propos, la mairie ne sera plus ouverte le jeudi matin, à compter du 1^{er} janvier 2018, pour se consacrer au traitement des demandes dématérialisées.

Il nous faudra donc être encore plus rigoureux dans la gestion de nos finances au quotidien. Malgré tout nous continuerons le développement de notre commune.

Je suis bien conscient que l'État doit trouver des axes d'économies, mais j'espère que cette politique draconienne va

s'infléchir vers d'autres pistes d'économies afin de permettre au monde rural de continuer sa revitalisation engagée depuis les lois de décentralisation.

Concernant les investissements que nous avons réalisés cette année, vous trouverez dans les pages suivantes, à la rubrique des commissions communales, des informations détaillées. Pour vous donner un avant-gout, je vous citerai la confortation du périmètre de l'écoquartier sur une grande partie du village. Après la labellisation écoquartier de niveau 1, nous sommes en phase de labellisation de niveau 2.

Nous avons poursuivi nos travaux d'accessibilité aux bâtiments publics, la rénovation acoustique de la salle de la cantine, la pose de panneaux photovoltaïques par le SYDER sur la salle polyvalente, un arrosage économique et écologique sur le terrain de foot du stade de la gare, de nombreux travaux de voirie, la création de toilettes autonomes au sein de l'écoquartier, la réalisation de jeux pour enfants toujours dans l'écoquartier, qui devient un lieu de vie prépondérant dans notre village, le fleurissement du village qui s'embellit d'année en année, la réfection de plusieurs croix, endommagées par des indéclicats, dans l'espoir de préserver le plus longtemps possible notre petit patrimoine local.

A ceux-ci, nous pouvons rajouter que nous avons fait réaliser une étude de compatibilité de notre PLU avec le SCOT, par le bureau d'étude LATITUDE. Cette étude de compatibilité, obligatoire et demandée par l'État sans compensation financière, permet de vérifier si notre PLU respecte bien les obligations et les préconisations du SCOT sous un délai d'un an. Il s'avère que notre PLU est très vertueux. Seules les surfaces à urbaniser sont trop importantes sur notre commune par rapport aux obligations du SCOT.

Nous allons donc devoir refaire une modification du PLU pour réduire ces surfaces. Ce ne sera pas peine perdue puisque nous en profiterons pour faire un certain nombre d'ajustements, nécessaires à l'assouplissement de quelques règles et à la réalisation de nos projets.

Nous avons également renforcé l'isolation des combles de la cure et ceux de la bibliothèque, bénéficiant des CEE (Certificats d'Economie d'Énergie), espérant ainsi faire quelques économies supplémentaires pour ces bâtiments publics. Le travail du CEP (Conseiller en Énergie Partagée) nous est bien utile dans ce sens pour la prospection des moindres économies d'énergie.





Et puis il y a eu la mise en place en fin d'année de l'activité physique adaptée pour les seniors. C'est Joanna JACOUD qui propose ainsi tous les jeudis matin des exercices individualisés de renforcement musculaire pour nos anciens.

Pour 2018, nous avons encore beaucoup de projets à venir. La recherche de financements nous freine un peu dans notre planification. La construction des nouveaux logements dans l'écoquartier nous a mobilisés fortement en 2017. Le choix de l'architecte devrait être acté mi-janvier. Il y aura 6 logements de grande qualité.

Après plusieurs réunions avec le SYDER (SYndicat Départemental des Energies du Rhône) auquel nous avons cédé la compétence chaleur, un réseau de chaleur est à l'étude dans le village, avec une chaudière collective au bois plaquettes qui alimentera les bâtiments publics en lieu et place des énergies fossiles utilisées actuellement.

Nous aurions aimé coupler ce projet avec les nouveaux logements de l'OPAC du Rhône, mais visiblement notre petite commune n'est pas prioritaire aux yeux du SYDER qui se fait tirer l'oreille. C'est aussi les mêmes difficultés de timing que nous rencontrons pour le changement des ampoules de nos lampadaires du village, qui ne sont plus aux normes et qui seront remplacées par des luminaires à LED.

Pour le cheminement piétonnier qui doit sécuriser la route départementale 71, au sud du village, nous avons les financements, mais le projet a pris du retard. Après quelques réunions de mise au point, nous avons mandaté la SAFER pour mener l'étude foncière. Ce beau projet, issu du TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), permettra de conforter notre volonté d'affirmer les modes de déplacements doux sur la commune, et de sécuriser les déplacements alternatifs le long de cette route relativement dangereuse.

Pour l'ancienne école, nous avons acquis deux parcelles attenantes nous permettant de nous projeter vers la réalisation d'un espace public, utilisable par tous, en lien avec le cœur du village et l'écoquartier, assurant la valorisation et le bien-être pour les futurs logements au sein du bâtiment. Nous sommes à la recherche d'un investisseur intéressé.

Pour terminer, Je voudrais remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie de nos associations et qui contribuent ainsi à faire vivre, et bien vivre, notre communauté. Remerciements à ceux qui passent la main, après de nombreuses années de dévouement au service des autres. Remerciements aux nouveaux qui s'engagent dans des activités qui leur conviennent, je l'espère, et qui apportent une nouvelle énergie dont nous avons tous besoin.

Je remercie les conseillers municipaux et les adjoints qui se sont beaucoup investis cette année pour que nous menions nos projets à terme, et qui malgré tout restent discrets sur l'importance de leur rôle et de leur implication. Ils sont le lien indispensable entre la municipalité et les habitants, malgré le peu de disponibilité dont ils disposent. Certains voulaient réduire le nombre d'élus dans toutes les communes, en oubliant très vite, ou par ignorance, que la majorité des élus sont des bénévoles. Mais quand on n'a jamais été élu de proximité, on ne peut pas prendre toute la mesure de cela.

Je remercie également nos employés municipaux et intercommunaux, qui nous servent avec discrétion, qualité et beaucoup de conscience professionnelle. Ils assurent un service public de qualité avec les seuls moyens que nous pouvons leur mettre à disposition.

Enfin, je remercie nos financeurs sans lesquels nous ne pourrions envisager l'évolution de notre commune, et nos annonceurs qui nous permettent de valoriser notre bulletin municipal.

Je finirai par une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés en 2017, celles qui souffrent, sont malades où se retrouvent seules. Je souhaite que cette année leur soit plus douce et plus clémente.

Je vous adresse à tous, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de joie et de bonheur, pour cette nouvelle année.

Le Maire
Philippe GARNIER

INVITATION

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal
invitent **tous les Meysards**
à la **présentation des vœux** pour l'année 2018
le dimanche 7 janvier 2018 à 10h30 à la salle des fêtes
Elle sera suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.

Personnel communal

Pour l'année 2017, nous n'avons pas eu de nouveau mouvement de personnel.

Services administratifs

Sandra CHERBLANC, devenue titulaire depuis le mois de juillet, assure la gestion administrative de la mairie. Elle est passée à temps plein en septembre. Karine FOSSARD nous apporte toujours le renfort, qui nous est indispensable, surtout pour les dossiers d'urbanisme et l'accueil du public.



Sandra CHERBLANC



Karine FOSSARD

Services techniques

Franck CHILLET, titulaire à temps plein et Philippe RONZON, toujours sur un 3/5^e, assurent toutes les tâches quotidiennes ou sortantes de l'ordinaire. Le nombre d'habitants ayant augmenté, nos services à la population étant de plus en plus complexes, ils ne peuvent pas satisfaire toutes les demandes instantanément. La gestion de la commune s'est complexifiée, nous avons un nombre de bâtiments publics plus importants et demandant plus de présence qu'auparavant, l'école est très demandeuse et les adjoints sont exigeants. De plus nous avons la chance que nos employés soient de plus en plus polyvalents, ce qui nous permet de faire de grosses économies de main d'œuvre extérieure, mais l'inconvénient est qu'ils ont de plus en plus d'activité, alors que nous n'avons pas augmenté leur temps de travail.

C'est pourquoi nous devons les respecter et respecter leur travail.



Franck CHILLET



Philippe RONZON

Encadrement des enfants

Ghyslaine RABANY assure l'aide aux premières sections de maternelle, tandis que Ophélie PATTIER, toujours en contrat aidé, s'occupe, de son côté, de l'aide aux grandes sections et du ménage de tous les bâtiments publics. Cynthia VERISSEL, en contrat d'apprentissage en alternance, vient toujours en renfort sur les 2 classes et le ménage jusqu'à la fin d'année scolaire.

La garderie périscolaire est assurée, matin et soir par Ghyslaine. Cynthia lui vient en aide, de 16h05 à 17h, les jours où elle n'est pas en formation. Lorsque celle-ci est à la MFR, ce sont des mamans volontaires qui viennent la remplacer pour la garderie. J'en profite pour renouveler ma demande d'aide aux mamans ou retraitées volontaires.



Ghyslaine RABANY



Ophélie PATTIER



Cynthia VERISSEL

Quant aux TAP, toujours sous contrat avec le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais, nous n'avons pas souhaité les arrêter brutalement en juillet, comme nombre de communes l'ont fait. C'était un mauvais tour à faire aux parents d'élèves qui devaient trouver de nouvelles dispositions d'organisation en l'espace de 2 mois, qui plus est pendant les vacances d'été. Nous avons lancé, avec le conseil d'école, une enquête auprès des parents d'élèves pour leur demander s'ils souhaitaient repasser à la semaine de 4 jours ou non, et nous indiquer, au cas où ils choisissaient de rester sur 4,5 jours, s'ils souhaitaient continuer les TAP. Bien entendu, ce dernier choix est conditionné par la pérennisation des aides de l'État.

Nous connaissons la réponse en fin d'année et la décision sera prise en janvier.

Cantine

Odile DUPUY est toujours la responsable de la restauration scolaire. Elle est mise à disposition de l'association de la cantine, et assure l'animation du temps de midi avec Colette COUTURIER (employée par l'association). Afin d'améliorer le temps de récréation après le repas, les enfants sont désormais ramenés dans la cour de l'école et surveillés par Odile et Colette.



Odile DUPUY

Je leur adresse à toutes et à tous mes remerciements pour la qualité de leur travail, leur respect et leur discrétion. Je demande aux habitants, aux parents d'élèves, à tous, de les respecter. Ils sont un pilier essentiel du bon fonctionnement de notre commune.



Nous restons très vigilants quant à la dépense publique sur le poste comptable des charges du personnel. L'État nous demande maintenant de faire encore mieux sur la réduction des coûts de fonctionnement. Je pense que nous sommes déjà au plus bas, après plusieurs

années de gros efforts. Si cela n'est pas suffisant pour nos élus parisiens, ce sera au détriment des services que nous apportons à la population, cela est certain maintenant.

Je souhaite à tous nos employés, communaux et intercommunaux, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Le Maire
Philippe GARNIER

Mutuelle communale

Les élus des communes de Grézieu-le-Marché, Haute-Rivoire, Meys et Pomeys ont engagé une réflexion sur la création d'un dispositif de "mutuelle communale". L'idée consiste à négocier aux meilleures conditions des contrats d'assurance santé pour les gens souhaitant en bénéficier au travers d'une offre collective. Des solutions adaptées à chacun seront proposées.

Les communes interviennent dans ce projet afin d'en faciliter la mise en œuvre, mais ne participent pas au financement de ce dispositif. C'est une association spécialisée qui se charge de rechercher les assurances et de négocier les meilleures offres.

Qui pourra bénéficier de cette mutuelle communale ?

- Tous les habitants des communes concernées (résidence principale ou secondaire).

- Commerçant, artisan, agriculteur, profession libérale, employé, travaillant sur la commune.

- Agents municipaux ou intercommunaux de la commune.

Une réunion publique d'information aura lieu prochainement dans chaque village concerné.

Christian FAYOLLE

Recensement 2018

En 2018, la commune de Meys va réaliser le recensement de ses habitants. Cette opération est très importante pour la commune car les aides de l'État sont basées sur le nombre d'habitants.

La collecte débutera le 18 janvier et se terminera le 17 février 2018. Chaque agent recenseur aura la charge de collecter les informations pour tous les logements qui lui sont confiés. Il vous déposera et récupèrera les questionnaires auprès de vous et assurera leur classification et leur vérification, en collaboration avec la coordonnatrice communale (Sandra CHERBLANC).

La mission d'agent recenseur nécessite une très grande disponibilité horaire pour pouvoir rencontrer chaque foyer. Nous vous demandons donc à cet égard de leur réserver le meilleur accueil possible.

Cette année vous pouvez faire la démarche de vous faire recenser directement sur internet, après passage de l'agent recenseur. Afin d'alléger la masse de travail de notre secrétaire, nous vous invitons à privilégier ce mode opératoire.

Le recensement sur internet, c'est simple et rapide :

• **Gain de temps** : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide.

• **Questionnaire guidé et plus facile à compléter**, accusé de réception par courriel.

• **Confidentialité** toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee.



POUR INFO

Nouveaux arrivants et départs de la commune

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de tous les services auxquels ils ont droit, et d'éviter les erreurs de facturation des ordures ménagères. Vous pouvez le signaler à vos voisins, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Pour les départs de la commune, pensez aussi à prévenir la mairie avant votre déménagement. Merci.

Bâtiments

Travaux effectués en 2017 concernant les bâtiments communaux

Depuis l'année 2016, nous avons attaqué la réalisation des travaux de notre **Ad'AP** (Agenda d'Accessibilité Programmée : mise aux normes des bâtiments communaux). Nous avons échelonné ces travaux sur une période de 6 ans. Bien sûr, la nouvelle école publique est aux normes, nous avons tout pris en compte lors de sa construction. La salle de la cantine avec sa rénovation à l'automne dernier a été mise aux normes (création d'une rampe d'accès, élargissement des portes, agrandissement des toilettes). Il y avait peu de choses à faire à la salle polyvalente : installation d'un lavabo dans les WC handicapés, pose d'une barre d'appui et découpe de la boiserie sous le lavabo. Nous avons aussi collé des bandes blanches sur les portes vitrées pour les malvoyants (à noter que tous les bâtiments communaux ont été faits). Devant la salle polyvalente, nous avons installé un défibrillateur extérieur accessible à tous. Il est relié au tableau électrique de la salle pour chauffer son boîtier l'hiver et le maintenir à une température supérieure à 8°C pour avoir un bon fonctionnement de l'appareil. Cet été, les employés communaux ont aménagé le parvis de l'église. Ils ont tout

d'abord enlevé les bordures du trottoir sur 3m de large, remblayé, étalé de l'enrobé pour supprimer la marche, et de ce fait, faciliter l'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les escaliers du perron, la main courante a été allongée, nous avons collé des bandes anti-dérapantes sur les nez de marche et posé une bande d'éveil de vigilance sur toute la largeur en partie haute de l'escalier. Le prochain bâtiment communal où nous ferons des travaux pour la mise aux normes accessibilité sera la **MJC**. Petit à petit, nous avançons, accompagné par Christian et Guy, nous améliorons les choses, c'est un travail d'équipe avec nos employés communaux, Franck et Philippe, que je remercie au passage. Bien entendu, nous essaierons de respecter les délais.

En ce qui concerne les travaux à venir pour 2018, j'espère que nous pourrions **changer les portes de l'église** qui, avec le temps, se dégradent. Nous avons des devis, mais nous n'avons pas encore choisi l'entreprise qui interviendra.

Je vous souhaite à tous une bonne année et une bonne santé pour 2018.

Patrice JOASSARD



Amélioration acoustique à la salle de la cantine



Suite à un appel à projet de Ségolène ROYAL pour l'amélioration acoustique des lieux de rassemblement de la petite enfance, nous avons fait le choix d'isoler acoustiquement la salle de la cantine. Au mois d'octobre, l'entreprise TRANSDECIBEL a posé **6 panneaux muraux** avec de belles photos pour obtenir un résultat de qualité en complément des travaux réalisés en 2016. Nous avons posé





un revêtement de sol souple sur le carrelage et changé les plaques du plafond pour avoir un son de meilleure qualité sans résonance ni brouhaha. Cette fois-ci, les travaux de la salle de la cantine sont terminés. J'espère que vous saurez l'apprécier et garder cette salle en bon état !

Patrice JOASSARD

Les cloches de l'église



Au printemps dernier, quand l'entreprise PACCARD est passée pour faire l'entre-



tien annuel du clocher, l'employé de cette entreprise nous avait mis en garde sur l'usure des battants des cloches n°2 et n°4.

L'entreprise nous avait établi un devis comprenant le changement de ces battants, le changement du moteur de la **minuterie** et de l'**horloge** qui n'indiquait plus l'heure. Le coût du devis atteignait plus de 5 000 €.

Lors de l'intervention du lundi 23 octobre, pour effectuer les travaux, un ouvrier spécialiste de cordée est descendu à l'intérieur du clocher pour resserrer tout simplement les aiguilles de l'horloge. Alors que l'autre employé décelait un fil qui faisait parfois faux

contact sur le moteur de la minuterie qui avait été changée avant l'été. En 2 heures, tout avait été réparé.

Quant à l'usure prématurée des cloches et des battants n°2 et n°4, après avoir souhaité une deuxième expertise, c'est M. PACCARD en personne, PDG de l'entreprise, qui s'est déplacé pour mesurer avec précision l'épaisseur des cloches et des battants à l'endroit de la frappe. Rien d'alarmant, puisque l'usure ne dépasse pas 4% pour l'instant. Nous n'avons rien à changer. Nous allons donc faire pour cette année une économie de 4 000 €, dépense que nous avons pourtant budgétée.

L'entreprise PACCARD, située à Annecy en Haute-Savoie, qui possède une fonderie, est à la fois fabricant et vendeur de cloches et en assure aussi la

maintenance auprès des communes. Toutes nos félicitations pour leur compétence, leur honnêteté, leur sérieux et leur savoir-faire depuis des décennies. Grâce à leur franchise, nous allons éviter des dépenses inutiles, c'est à souligner à l'heure où nous recherchons à faire des économies dans tous les domaines. Nous les remercions vivement et nous leur renouvelons toute notre confiance.

Patrice JOASSARD



Bâtiments (suite)

Nouveaux logements au sein de l'écoquartier



Le projet de nouveaux logements dans l'écoquartier avance à son rythme.

Comme je vous l'indiquais sur le bulletin municipal de l'an dernier, le conseil municipal a validé le principe de la construction de logements locatifs à caractère social à loyers encadrés.

Cette année il y a eu plusieurs rencontres avec la direction et le service chargé des projets de construction de l'OPAC du Rhône. Le groupe de travail mis en place par le conseil municipal a été accompagné par la DDT de l'antenne de Mornant, pour les aspects concernant l'écoquartier, et à chaque réunion par M. Bruno CATELAND, référent du CAUE pour notre territoire.

Une nouvelle étude d'implantation et un cahier des charges, intégrant la charte écoquartier, a été remis à l'OPAC du Rhône.

Nous avons beaucoup travaillé sur le nombre de logements et l'avons réduit à 6 ou 8, toujours avec les mêmes typologies (2 logements "charte Rhône +" minimum). Nous avons exigé des **logements groupés ou accolés, de type habitat intermédiaire**, et refusé un logement collectif unique.

Nous exigeons également une **insertion forte dans le paysage et son environnement**, avec des épannelages et différents niveaux de retrait par rapport à la voirie. Nous voulons des **petits jardins privatifs ou collectifs** pour les



locataires. Nous demandons également, entre autres exigences, des **bâtiments à très haute performance énergétique**, avec gestion de la récupération de l'eau de pluie, mise en valeur des apports solaires, liaisons douces avec le village, prises de raccordement des véhicules électriques, et pourquoi pas valorisation de la chaleur des eaux usées.

L'OPAC a lancé en juin 2017 un appel d'offre pour recruter le maître d'œuvre (l'architecte). Les premières analyses des réponses nous ont permis de sélectionner 3 architectes qui avaient les mêmes valeurs que nous et des expériences de construction de bâtiments qui s'approchent de nos exigences. Un deuxième tour a été fait avec les 3 architectes retenus pour leur demander de détailler leur proposition.

Le 28 novembre dernier nous avons analysé leurs offres et décidé d'auditionner chaque candidat. Au moment de la réalisation de cet article, notre choix n'est pas encore fait. Celui-ci sera effectif mi-janvier 2018.

Ensuite le candidat retenu travaillera sur l'avant-projet et la proposition définitive. Bien entendu, le budget alloué par l'OPAC du Rhône (qui doit respecter des ratios par type de logement) influencera sa création.

Lorsque nous serons tous d'accord, le projet définitif sera présenté au conseil municipal et le permis de construire déposé. Ce devrait être en mars 2018. Pendant les 3 mois d'instruction du PC, la maîtrise d'œuvre préparera le marché des entreprises afin de lancer un appel d'offre et choisir les intervenants vers le mois de septembre 2018. **Le démarrage des travaux devrait avoir lieu fin 2018 avec une livraison prévue au quatrième trimestre 2019.**

Pour le groupe de travail
Le Maire
Philippe GARNIER

Réseau de chaleur

Parallèlement au projet de construction des logements au sein de l'écoquartier, nous avons mandaté le SYDER (SYndicat Départemental d'Électrification du Rhône) qui a la compétence "chaleur", de faire une **étude d'implantation d'un réseau de chaleur dans le village**.

C'est un objectif fort de notre positionnement dans les actions du **TEPOS** (Territoire à Energie POSitive) porté par notre territoire. Au même titre que toutes les actions que nous menons en matière de réduction des consommations d'énergies grises et d'émission de gaz à effet de serre, des actions de production et d'utilisation d'énergies renouvelables.

Ceci consisterait à créer une chaudière bois, sous la salle polyvalente ou dans l'enceinte de la maison MANGINI, qui soit suffisamment bien dimensionnée pour alimenter en chaleur les bâtiments publics et les logements OPAC du village, et de créer un réseau souterrain pour transporter la chaleur jusqu'aux bâtiments.

Nous souhaitons, bien entendu, que les futurs logements de l'écoquartier soient alimentés par ce réseau de chaleur. Mais est-ce que le SYDER pourra suivre le rythme de notre projet de logements ?



Le Maire
Philippe GARNIER



Béton prêt à l'emploi
et matériaux
de construction

BML

Béton des Monts du Lyonnais

 Béton St-Martin-en-Haut 04 78 48 58 48	 Matériaux St-Martin-en-Haut 04 78 48 68 57
--	--

Au service du particulier et du professionnel
du lundi au samedi

www.betonalyon.fr - 04 78 48 58 48



Installation de panneaux photovoltaïques

Il y eut au mois de février la pose de panneaux photovoltaïques 8,45 Kwc, de très bonne qualité et à haut rendement, sur la toiture de la salle de la cantine, côté cour. Nous avons passé une convention avec le SYDER qui finance cette opéra-

tion et en récupère les bénéfices sur le temps de retour de l'investissement (entre 17 et 20 ans). La commune reprendra à son compte ces panneaux après cette période car ils devraient avoir une durée de vie d'une quarantaine d'années. Vu le coût de l'électricité d'ici là, nous pourrons auto-consommer

(utiliser ce que nous produisons). Il est aussi prévu d'en installer sur la toiture du Restaurant "Les Moissons" durant l'année 2018, toujours par l'intermédiaire du SYDER.

Patrice JOASSARD



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie



Bâtiments (suite)

L'arrosage du terrain de foot

Cela fait déjà plusieurs années que notre consommation d'eau potable augmente régulièrement aux vestiaires du foot. Ce ne sont pas des fuites d'eau, ni des douches trop nombreuses, ni du gaspillage, mais bien évidemment, c'est l'**irrigation du stade** qui en est la cause. Avec l'été qui dure, les périodes sèches de plus en plus longues, nous sommes obligés d'arroser si l'on veut conserver une pelouse en bon état. En 2012, lors de l'agrandissement des vestiaires, nous avons posé un regard de chaque côté de la route avec un tuyau de 300 de diamètre les reliant, avant de faire l'enrobé en pensant que cette installation pourrait servir un jour ou l'autre... A l'époque, nous avons pensé qu'il était précieux de récupérer l'eau de pluie en installant 2 cuves enterrées d'une capacité de 10 000 litres correspondant à 1 arrosage du stade. Seulement, vu qu'il ne pleut pas souvent, nos cuves se vident très rapidement. Il fallait donc trouver une autre solution, d'où l'idée d'irriguer avec l'eau de l'étang Varagnat situé dans la parcelle voisine à peu près à 130 mètres. Bien sûr, pour réaliser une telle opération, il fallait demander de nombreuses **autorisations** :

- 1) l'accord des propriétaires de l'étang, Mme Marie-Claude THIZY et M. Alain VARAGNAT,
- 2) l'accord de la Société de pêche représentée par son président, M. Christian BERGER,
- 3) l'accord du fermier qui exploite le pré,
- 4) les conseils du SYRIBT (Syndicat de Rivières Brévenne Turdine),
- 5) l'aval de la police de l'eau.



Ayant obtenu toutes ces autorisations, les travaux pouvaient commencer juste avant l'été. Ils ont été effectués la semaine du 20 juin 2017. Une période creuse pour passer dans la prairie, après que la coupe d'herbe de printemps eut été ramassée et avant la fenaison. Hervé BOUCHUT avec son tractopelle était chargé de faire la tranchée dans le pré (une centaine de mètres) et de poser 2 buses en béton sur un lit de galets



dans la partie haute, réserve de l'étang pour y installer la pompe immergée. Joachim FAYOLLE (le plombier) posait la pompe et reliait toute la tuyauterie. Dès lors, Hervé BOUCHUT pouvait reboucher la tranchée et ressemer la prairie. Dominique DEMONTROND (l'électricien) faisait tous les branchements électriques. Il ne restait plus qu'à faire les essais qui furent concluants puisque l'eau de l'étang arrivait désormais dans les 2 cuves pour les remplir. Paul MARTIN, chargé de l'arrosage du stade, peut maintenant le faire régulièrement sans craindre d'avoir une





consommation d'eau trop élevée, puisque nous n'utilisons plus de l'eau potable mais bien l'eau de l'étang Varagnat. Le puisage de cette eau est insignifiant par rapport au volume d'eau de cet étang (3000 m³ environ) soit une baisse de 2 cm du niveau d'eau par an. Cette année, grâce à l'arrosage, la pelouse est verte, souple et en parfait état. Espérons que l'excellent état du terrain influe sur la prestation et les résultats de notre équipe de foot, l'ASM. Pour nous, élus, notre but est atteint, nous n'utilisons plus d'eau potable pour l'arrosage, nous faisons une économie financière car l'eau potable est de plus

en plus rare donc de plus en plus chère et l'ASM peut être satisfaite du résultat des travaux entrepris et payés par la commune. Je rappelle que sur ce programme, nous n'avons pas obtenu de subventions bien que ce soit une réalisation indispensable, efficace, respectueuse de l'environnement et plus rentable à courte échéance. Nous le déplorons. Mais les financeurs (agence de l'eau) ayant subi les baisses de dotations de l'État, recentrent les priorités sur d'autres investissements.

Patrice JOASSARD

Projet city stade

Après avoir réalisé l'aire de jeux pour enfants (3-12 ans), le groupe de travail s'est interrogé sur le devenir de notre site du stade de la Madone. Nous avons en effet un site qui ne demande qu'à évoluer afin de créer un espace à la fois sportif et ludique. Notre première idée a donc été de nous orienter vers la création d'un city stade qui pourra toucher toutes les tranches d'âges.

Qu'est-ce que ce nom farfelu me direz-vous ?

Un city stade est un **terrain multisports de taille moyenne** (24 m x 12 m)

permettant la pratique de multiples activités telles que le **football**, le **handball**, le **basket** ou encore le **volley**.

Cet espace multisports nous demandera un travail minimum de préparation



avant installation puisque le terrain est déjà favorable à ce type de réalisation. Après consultation, l'entreprise TRANSALP a été retenue. Le coût du terrain multisports s'élève à **40 915,20 € TTC**, hors travaux de préparation. Ce coût sera diminué grâce à l'apport de plusieurs subventions dont le montant ne nous est pas encore connu.

L'installation de cette structure devrait avoir lieu sur le mois de mars 2018. Une fois cette première étape franchie, nous réfléchissons comment améliorer encore et embellir ce lieu afin qu'il devienne un véritable terrain de rencontre, d'échange et de sport.

Je me permets de souligner le fait que notre commune s'engage dans l'aménagement afin de dynamiser et de structurer notre village dans le but d'en faire un véritable lieu de vie où chacun trouve sa place. Je demanderais donc aux parents de veiller à faire passer le message à leurs enfants qu'il est important de respecter ces lieux que nous mettons à leur disposition afin qu'ils puissent en bénéficier pleinement.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année et que 2018 soit belle et heureuse pour vous et vos proches.

**Pour la commission,
Richard GRAEL**

**SEON Nicolas
Neyrleux
42140 VIRIGNEUX**

Tél : 07 62 92 23 18

isolez vos combles pour 1€ grâce aux primes énergies (selon votre revenu fiscal). Tous les foyers peuvent bénéficier d'une prime au minimum de 50%.

Voirie

Compte rendu de voirie 2017

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais CCMDL

La nouvelle intercommunalité poursuit son évolution. Pour assurer pleinement les nouvelles compétences, notamment voirie intercommunale, que lui confient les communes, la nouvelle entité se doit de redéfinir certaines règles :

- trouver bien sûr des compromis financiers acceptables et le plus équitables possible,
- garantir aux élus la conformité dans les projets concernant tout type d'intervention sur les voiries dites communautaires,
- recenser les tronçons enrobés, non répertoriés depuis quelques années, afin de fournir un registre : état de classement des voiries communales, à jour. Il fallut donc remesurer un certain nombre de voies ; classer ou déclasser, parfois renuméroter ou modifier la nomination pour limiter les confusions. Ces éléments répertoriés permettront de



préparer la transition d'adressage métrique nécessaire au déploiement du haut débit prévu d'ici 2020.

Travaux voirie 2017

Ils se décomposent en deux chantiers réalisés par EUROVIA.

1) Reprofilage avec pose d'enrobé chaud au finisher sur la VC8 du Hameau du Granjon jusqu'aux Roches en direction du village ; réalisation d'un bi-couches (émulsion de goudron + gravillons pour lier le tout).
dépense : 33 421,20 € TTC

2) Mise en forme - Nivellement avec apport de 31/5 sur la voie CR3 bas des Roches ; pose de grilles et reprise des tuyaux d'eaux pluviales, dépense : 6 935,00 € TTC et bi-couches réalisées par EUROVIA et LACASSAGNE

Travaux moins importants

Depuis 2016, nous louons ponctuellement à la journée des matériels à la SARL du ROULET (pelleteuse, mini-pelle, engins de transport...). Ces derniers peuvent être conduits par les agents pour effectuer des travaux divers :



- une journée curage de fossés au Périard, Baronnier, Soutange, Grenetières, Pagnon,
- tronçon d'enrochement nécessaire sur le chemin du Périard,



SARL DU ROULET

Jean-Marc VERNAY

Artisan travaux publics

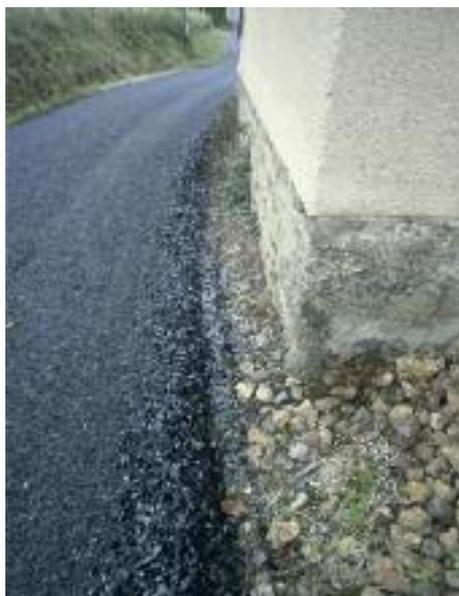
Location

de matériel



Le Roulet
69610 MEYS

Tél. 06 07 05 05 52
04 74 26 61 02



- aménagement d'une partie du chemin CR104 du Soutange dont l'extrémité débouche sur Aveize. C'est l'accès à la dernière maison de Meys (M. et Mme GONSOLIN). Je remercie à cette occasion la bonne collaboration avec les élus de la commune précitée et leur participation,
 - réaménagement du chemin CR501 "Chez Samson" à la Serre,
 - transport et mise en place de remblai, pour l'assainir, sur une partie du CR117,
 - préparation et montage dans l'éco-quartier de la Motte d'un bloc toilettes autonomes de chez SANISPHERE,
 - sur ce même site, réalisation d'une plateforme pour création d'un espace jeux pour les enfants.
- Locations diverses, dépense : 654,00 € TTC.

Entretien des haies et talus

Premier fauchage simplement des accotements, réalisé par les agents et notre matériel, puis passage de l'épareuse (entreprise S. CHILLET, dépense : 2 924,70 € TTC).

Deuxième fauchage à l'automne, principalement pour les randonneurs dont ceux de la marche du Sou des Écoles. Je me permets de remercier au passage ceux qui, tout en respectant les haies,



réalisent ou font réaliser, la nécessaire coupe de grosses branches. Ces dernières peuvent, lors d'intempéries (vent, neige, etc) engendrer des pannes néfastes aux utilisateurs des réseaux d'électricité ou de téléphonie.

Déneigement 2016/2017

L'hiver dernier ne fut pas très rigoureux. Une seule véritable chute de neige mi-janvier a recouvert le sol. Cet épisode compliqua plus les déplacements des résidents du haut de la commune à cause du vent du nord qui engendrait la formation de congères. Il nécessita sur ce secteur, pendant plusieurs jours, des passages de lame répétés.

Le déneigement dans ces secteurs a été assuré par l'entreprise SARL du ROULET (dépense : 592,20 € TTC).

Les agents techniques assurent toujours avec le tracteur communal le déneigement sur le bourg et quelques voies étroites.

Sont toujours traités, en priorité, les accès aux bâtiments publics : école, mairie, église, commerce, différentes salles, bibliothèque, etc.

Il en est de même pour les accès chez les personnes "fragiles" pour la venue du service des soins à domicile.

Enrobé froid

Environ 8,2 tonnes d'enrobé froid en provenance des carrières de La Patte furent étalées manuellement par les agents techniques dans le courant du mois de janvier (dégradations hivernales et nids de poule). Ce qui représente une dépense de 1 107 € HT.

Renouvellement du transformateur EDF (vers la scierie DUPEUBLE)



Le dernier "transfo" bâti en mâchefer et érigé en 1956 était devenu désuet. Sa structure externe et interne, détériorée par le temps, a conduit ENEDIS à le remplacer par un bloc positionné au sol sur le chemin du lavoir.

Les travaux, réalisés par EIFFAGE pour cet ouvrage, ont forcément occasionné un peu de gêne pour les adhérents au réseau, mais ils s'avéraient nécessaires.

Je voudrais enfin remercier les membres de la commission voirie pour leur implication ainsi que les agents techniques pour le sérieux qu'ils démontrent dans leur activité.

Bonne année 2018 à chacun d'entre vous !

**Pour la commission voirie,
Guy BESSON**

Environnement

Brûlage des déchets verts interdit

La réglementation applicable au brûlage est différente selon que l'on soit agriculteur ou forestier (dans le cadre de leur pratique professionnelle) ou des particuliers/collectivités.

Dans le cas des agriculteurs/forestiers, les végétaux brûlés dans le cadre de leur activité professionnelle (écobuage) ne sont pas considérés comme des déchets. Aussi, pour ce qui concerne la commune de Meys, qui n'est pas située dans le périmètre du Plan de Protection de l'Atmosphère, le principe général est une autorisation de brûlage **sauf pendant les épisodes de pollution où aucune dérogation ne peut être accordée**. Le site d'Air Rhône-Alpes www.air-rhonealpes.fr donne l'information en temps réel sur les épisodes de pollution. **Cette autorisation est conditionnée par une déclaration au Maire de la commune soumise à acceptation de celui-ci.**

Dans le cas des particuliers, collectivités, et des entreprises travaillant pour eux (typiquement entreprises d'entretien d'espaces verts), **voire des agriculteurs intervenant à titre privé** (par exemple pour l'entretien de la haie bordant leur maison d'habitation), les végétaux coupés, ou sur pieds, sont

considérés comme des déchets verts, assimilés à des déchets ménagers par le code de l'environnement. Dès lors, **leur brûlage est interdit sauf dérogation ne pouvant être accordée que par le Préfet.**

Par ailleurs, ces **dérogations** ne sont **accordées que dans 2 cas** :

- problèmes sanitaires (nuisibles ne pouvant être traités autrement que par le feu),
- ou conditions de réalisation particulières (par exemple : impossibilité d'accès des parcelles).

Dans les autres cas (par exemple : coût d'enlèvement ou de broyage jugé trop important), la dérogation pourra ne pas être délivrée.

La dérogation doit être demandée en mairie, un formulaire est à disposition.

Si la dérogation ou l'autorisation de brûlage est accordée, cette opération pourra avoir lieu uniquement entre les horaires et les dates suivantes :

- 10h et 16h30 du 1^{er} mars au 31 mai,
- 11h et 15h30 du 1^{er} octobre au 30 décembre.

Plusieurs infractions peuvent être relevées lors du brûlage de déchets verts par des particuliers/collectivités/entreprises espaces verts.

Le non-respect des dispositions du Règlement Sanitaire Départemental expose le contrevenant à une **amende**

de 3^e classe, pouvant s'élever jusqu'à 450 € aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires des parties I, II et III du Code de la Santé Publique qui encadrent l'élaboration et le contenu des règlements sanitaires locaux (NATINF 3671).



Depuis plusieurs années, nous vous informons régulièrement sur ces dispositions. Malgré tout, certains prennent le risque d'être lourdement sanctionnés. Pensez au compostage et au broyage avant de porter vos déchets verts en déchèterie.

Les fumées de brûlage, hautement toxiques, ne se limitent pas aux frontières des communes. Aussi, **j'appelle** les maires laxistes **à faire appliquer ces règles départementales et nationales.**

La loi ayant évolué, les Communautés de Communes ont obligation de réaliser un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) à la place de leur PCET. La CCMDL a initié ce plan en fin d'année 2017. Dans celui-ci, des dispositions concernant la qualité de l'air seront peut-être encore plus draconiennes. Il sera validé fin 2018.

Le brûlage à l'air libre
Une pratique polluante

Le Maire





Un projet collectif photovoltaïque

Des citoyens et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) s'engagent.

Les Monts du Lyonnais sont engagés dans une **démarche TEPOS** (Territoire à Énergie POSitive) qui implique que nous produisons autant d'énergie que nous en consommons d'ici à 2050.

Les Monts du Lyonnais ont encore un certain chemin à parcourir puisque, aujourd'hui, nous en produisons 12,5% (diagnostic énergie territorial en cours d'actualisation basé sur les données 2015 de l'Observatoire de l'Énergie et de Gaz Effet de Serre).

Différents potentiels peuvent être mobilisés sur le territoire comme le **biogaz** et le **photovoltaïque**.

Un **projet de société locale de production d'électricité photovoltaïque collective et participative** est en cours, piloté par un groupe de citoyens avec l'appui de la CCMDL.

La création de la société est prévue d'ici la fin de l'année avec l'aide d'un cabinet-conseil.

Des particuliers, des entreprises, des agriculteurs, des industries ou des collectivités ont la possibilité de mettre à disposition leurs toitures à la société locale de production.

Cette dernière installe des panneaux photovoltaïques et exploite l'électricité produite. Toutes les dépenses d'installation, de raccordement et d'assurances sont prises en charge par la société.

L'argent provenant de la vente à EDF sert ensuite à rembourser les emprunts souscrits, à rémunérer les investisseurs et à provisionner pour de nouveaux projets.

Contact : monts.energies@gmail.com

Pour plus de renseignements sur l'avancement du projet et le soutien de la CCMDL, contactez Alice CROIZE : alice.croize@cc-mdl.fr / 04.72.66.24.14

25 personnes étaient présentes au Parc Éco Habitat pour valider les grandes orientations de la société locale de production d'énergie photovoltaïque en cours de création sur le territoire des Monts du Lyonnais.



MontsEnergie : c'est le nom voté en plénière pour cette future société qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2017.

A l'unanimité les membres de cette assemblée plénière ont également adopté :

- Les grands principes de gouvernance de la future société qui s'inscrit dans une logique d'entrepreneuriat social, de gestion démocratique et d'ancrage local avec des décisions prises en majorité par les citoyens et les acteurs du territoire.
- La charte qui sera en préambule des statuts et de la relation avec les associés qui devront adhérer aux valeurs du projet.

L'occasion aussi de faire le point sur les avancées et le calendrier du projet :

- A ce jour ont été visités par des chasseurs de toitures bénévoles avec l'appui de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais :
 - 15 sites d'environ 60 m²
 - 6 sites d'environ 250 m²
 - 2 sites de 600 m²
 - 1 site d'environ 1000 m²
- La détection de sites se poursuit et les demandes de raccordement sont envisagées avant fin mars 2018.

Cette plénière aura aussi permis de recueillir les intentions d'investissement des membres fondateurs présents pour le financement des phases études et construction à venir.



Épaulé par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, **un groupe d'habitants se met en route pour produire de l'électricité solaire.**

Vous pouvez en faire partie :

- si vous avez un toit bien orienté à louer,
- ou si vous voulez investir dans un projet commun,
- ou si vous avez du temps à donner pour accompagner ce projet d'avenir...

Vous êtes concernés !

Participez à la réunion publique le vendredi 19 janvier 2018 à 20h30, salle polyvalente de Meys, rue du Renard, au-dessus de la salle de la cantine.

reseaucitoyenenergie@monts-du-lyonnais.fr

Fleurissement

Malgré une sécheresse importante au cours de l'année 2017, les fleurs ont bien résisté et ont gardé toutes leurs couleurs jusqu'en arrière-saison.

Des **bacs en bois** ont été posés à l'entrée du village, garnis de pétunias très colorés et de plantes vivaces. Nous continuerons d'améliorer l'embellissement du village pour que celui-ci reste agréable et accueillant.

Après la restauration de la **Chapelle du Haut**, nous projetons de la mettre en valeur par un meilleur fleurissement ; de plus, ce lieu est très fréquenté et apprécié des promeneurs.

Nous remercions toutes les personnes, que nous aimerions plus nombreuses, qui nous ont apporté leur aide pour les plantations, l'entretien, l'arrosage et aussi Jérémy BAZIN pour ses conseils.



Nous renouvelons notre demande aux Meysards aimant les fleurs et ayant un peu de temps pour un soutien ponctuel.

Les membres de la commission Fleurissement





Écoquartier et urbanisme

Extension du périmètre de l'écoquartier

L'écoquartier de la Motte a été créé en 2014. Depuis, la municipalité a installé la **nouvelle école**, les **jardins familiaux**, des **espaces de rencontre**, la **placette du Patrimoine**, des **cheminements doux pour relier la partie basse du village avec le centre bourg**, et dernièrement, des **toilettes autonomes** et un **espace de jeux pour enfants** (voir les articles correspondants dans ce bulletin). Le projet de construction des logements à caractère social est en bonne voie. Fort de son expérience, du succès de ces réalisations et dans la continuité de son esprit de préservation de l'urbanisation de notre village, **la municipalité a souhaité élargir le périmètre de l'écoquartier à l'ensemble du centre bourg.**

Pourquoi cette volonté affichée ? Notre village bénéficie de son caractère rural, avec son église centrale, sa mairie à proximité, la place Mangini, plaque tournante du centre bourg, ses rues historiques avec des bâtiments de caractère en front de rue.

Les maisons du village, avec plus ou moins de caractère, accolées les unes aux autres, avec des avancées ou des retraits

de bord de rue, caractéristiques de nos villages, et des épannelages harmonieux, participent à l'aération visuelle du bâti.

Au fil des rénovations, un certain nombre de bâtiments ont conservé leur cachet avec des embellissements simples et de qualité (jambages des portes et des fenêtres en briques du terroir, toitures en tuiles, portes et fenêtres en bois couleur naturelle, crépis assez sobres voire des aîtres). C'est pour cela que **nous souhaitons conserver ces caractères typiques de nos maisons de village.** L'intégration des cheminements doux participera à l'amélioration des déplacements dans le village. La **requalification de la place Mangini en zone de rencontre et espace de partage** facilitera les échanges et participera à la revitalisation du centre bourg. Quelques **zones de verdure** permettront de rendre ce lieu de vie plus agréable sans empiéter sur le fonctionnel. Les rénovations des bâtiments, les constructions ou aménagements seront ainsi encadrés par la charte écoquartier afin d'éviter de dénaturer notre village et améliorer la vie sociale.



L'application de la charte écoquartier permettra, entre autres, **le respect du bâti, l'interdiction de la couleur blanche, de conserver les fronts de rue et les jardins en arrière du bâti, de limiter le stationnement sauvage** aux seuls temps des manifestations et rassemblements de la population, **de remplir les dents creuses avec des implantations cohérentes, de développer le locatif et le logement à caractère social, d'intégrer des espaces de rencontre et de loisir.**

Dans le souci de revitalisation du centre bourg, nous avons également passé une convention avec l'EPORA (Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) pour assurer une veille foncière sur le périmètre de l'écoquartier et les friches industrielles avec un **désir à terme de réimplanter du petit commerce et de l'artisanat spécifique au cœur du village.**

La **réhabilitation de l'ancienne école en logements** fera partie de ce projet. La municipalité a acquis 2 terrains sur le bas de l'école, d'une surface totale d'environ 600 m², pour **créer un espace public avec bancs et jeux d'enfants**, ainsi qu'une **liaison entre la place Mangini, le chemin des œufs et le bas de l'écoquartier de la Motte.**



Le Maire

Écoquartier et urbanisme (suite)

Toilettes autonomes

Depuis la création de l'écoquartier de la Motte, nous réfléchissons à l'installation de toilettes grand public. Cette nécessité s'est fait d'autant plus ressentir que de nombreux promeneurs et visiteurs arpentent les chemins de l'écoquartier. Mais nous nous refusions à toute installation nécessitant du courant électrique et de l'eau potable. Et puis l'idée de l'entretien et des vidanges régulières et polluantes

ne nous intéressait pas du tout et allait à l'encontre de toutes nos démarches de respect de l'environnement.

Un beau jour de printemps, je reçois en mairie une publicité un peu triviale vantant les mérites de toilettes fonctionnant sans eau ni électricité, et qui mieux est, sans matière carbonée (sciure de bois). Le principe est simple, ce sont des vers coprophages qui mangent les matières fécales, les digèrent et les rejettent sous forme de terreau.

Immédiatement je convoquais le représentant de la société pour une explication plus détaillée. Celui-ci présenta toutes ses gammes, ses références (dont la plupart dans les refuges de haute montagne, sur les aires d'autoroute et dans les grands parcs arborés). Vu le coût d'une sanisette livrée et posée, nous lui proposons une idée : et pourquoi ne pas nous livrer un modèle de toilette très simple et en kit ? Nous n'avons pas



besoin de plusieurs cuvettes et nos employés municipaux sont des orfèvres en matière de terrassement et de bricolage.

Après avoir convaincu le conseil municipal, nous demandions à bénéficier de l'aide du TEPCV dont profite le territoire, dans l'idée d'être démonstratif et de faire bouler de neige dans nos Monts du Lyonnais que nous souhaitons tant préserver.





Le terrassement et le montage furent réalisés en 1 jour, sous l'œil étonné des enfants de l'école (les toilettes autonomes sont situées dans l'écoquartier, entre la cour de l'école, les jardins familiaux et les espaces de promenade, à proximité du jeu de boules).

J'en profite pour remercier les agents techniques, Franck et Philippe, pour leur dextérité et l'excellent travail réalisé.

Le bilan financier est le suivant : le kit Sanimagine 9 800 €, la cabine, l'assistance technique, le lombricompostage et la livraison : 4 780,50 €, les graviers pour l'accès 449 €, soit un total de 15 029,50 € HT sans compter la location de la mini-pelle et le temps des agents. Nous avons pu bénéficier d'une subvention du TEPCV d'un montant de 11 040 €, soit 80% du montant du devis initial (13 800 €). Ce qui fait un reste à charge pour la commune de 3 989,50 €.

J'insiste sur le côté écologique de ces toilettes. Ce ne sont pas des toilettes sèches, ce sont des toilettes autonomes, car elles ne nécessitent aucun apport énergétique ni carboné, à part le papier toilette et le gel de désinfection biodégradables. Elles demandent un minimum d'entretien avec seulement un seau

d'eau de temps en temps pour nettoyer le sol, il n'y a pas d'odeurs grâce au système mécanique d'aération, et le compost n'est récupéré qu'une fois tous les 10 à 15 ans. Les vers coprophages sont isolés dans le bac de récupération des matières et sont insensibles aux grands froids et aux fortes chaleurs. De plus, les urines peuvent être récupérées car c'est un réel engrais que beaucoup ignorent.

Merci à tous de prendre soin de ce nouveau matériel, et faites-en bonne utilisation à volonté.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à me contacter.



**Le Maire
Philippe GARNIER**



POUR INFO

Recherche ou vente de logements

Toutes les personnes qui recherchent un logement sur Meys sont priées de se faire connaître en Mairie. Nous sommes très souvent sollicités par les propriétaires bailleurs et pouvons vous mettre en relation pour faciliter vos recherches.

L'OPAC nous demande également régulièrement si nous connaissons des personnes en recherche de logement.

Et vous, les propriétaires qui cherchez à louer ou à vendre votre bien, n'hésitez pas à nous prévenir pour que nous puissions informer les personnes qui recherchent un logement.

Écoquartier et urbanisme (suite)

Hôtel à insectes

La municipalité a postulé en début d'année à l'appel à projet "déploiement de 10 000 coins nature dans les écoles" lancé par Mme Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat.



Cette opération avait pour objectif d'encourager le développement des coins nature dans les établissements scolaires, afin d'amener les enfants à découvrir la nature (nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, mini-jardins, ouvrages sur la nature...).

Nous avons été lauréats, au même titre que quelques communes du territoire, pour conventionner avec l'État. Cette opération n'était possible que sur les territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Nous avons été subventionnés à hauteur de 500 € à la condition de compléter au minimum par 125 € d'autofinancement. La municipalité, en accord avec le conseil d'école, a décidé d'abonder à 500 € également. Ce qui a permis à l'école de mettre en place un beau projet.

L'école a fait intervenir "Les Jardins d'Avenir", les établissements "La Petite Gontière", et les matériaux ont été achetés à Eurea Coop. Un hôtel à insectes a été installé par les agents communaux et rempli par les élèves, d'autres élèves ont été sensibilisés à la vie du sol, à la biodiversité, à la germination des graines ou se sont intéressés au compostage (voir article de l'école).

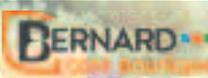


Espace jeux pour enfants

Dans notre démarche collective, nous souhaitons faire de l'écoquartier un lieu de regroupement et d'échanges. Il est, il me semble, important que dans notre petite commune nous puissions bénéficier d'aménagements permettant de créer de vrai lieu de vie. Pour ce faire, une commission composée de membres du conseil a travaillé sur ce sujet. Notre travail nous a amené à la réflexion suivante : Que proposons-nous à nos plus jeunes citoyens ? Nous avons convenu que nous devons **équiper la commune en infrastructure pour nos enfants de 2 à 12 ans.**



Le Maire



à Aveize

Ouvert aux pros et aux particuliers	Jardin Icon: Fork and shovel	Elevage Icon: Cow	Matériaux Icon: Bricks	Granulés de bois Icon: Wood chips
-------------------------------------	--	-----------------------------	----------------------------------	---

Lundi au vendredi, 7h30-12h/13h30-18h • Samedi, 8h-12h





Livraisons
Fioul • GNR • Lubrifiants
Granulés de bois

Commandez au 04 74 26 00 04

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



L'équipe a alors réuni tous les éléments et ainsi pu proposer au conseil municipal un projet d'installation de jeux d'extérieur.

Après consultation, nous avons retenu la société Transalp pour un montant de 16 433,88 € TTC. Cette entreprise, située à L'Albenc dans le département de l'Isère, nous a proposé, au meilleur prix, des produits de qualité associés à un service de proximité.

A noter qu'afin de financer ce projet, nous avons sollicité plusieurs partenaires tels que la CAF ou le Département du Rhône dans le but d'obtenir des subventions. Nous noterons aussi qu'afin de

réduire les coûts de notre démarche, nous avons obtenu auprès de l'entreprise Transalp une assistance à la pose afin de faire réaliser les travaux de préparation et d'installation en interne. J'en profite donc pour remercier vivement nos deux agents techniques qui ont œuvré à la mise en place de ces structures.



C'est ainsi que le 20 novembre 2017 ont été installées plusieurs structures :

- Un jeu sur ressort pour les 1-4 ans.
- Un jeu sur ressort 2 places pour les 2-6 ans.
- Une structure multi-activités pour les 2-8 ans.
- Un portique "nid d'oiseau" pour les 4-12 ans.

Ce site doit être un endroit où nos enfants pourront se divertir de manière ludique. Il va de soi que nos chères têtes blondes resteront sous la responsabilité de leurs parents, la municipalité se dégageant de toute responsabilité. Ces équipements ont un coût et nous demandons donc la plus grande citoyenneté afin que ce matériel puisse vieillir correctement et ainsi bénéficier aux générations futures.



Richard GRAEL

POUR INFO

Stationnement

La mairie vous informe que **le stationnement sur les trottoirs du village est strictement interdit**. La seule exception concerne les places pour les handicapés repérées sur les espaces réservés. Le stationnement sur le béton désactivé du restaurant "Les Moissons" est interdit, sauf pour les personnes handicapées ou invalides et les opérations de chargement/déchargement.

Même **stationner devant son propre garage est interdit**. Laisser stationner son véhicule devant son propre garage peut constituer une infraction passible d'une amende (arrêt de la Cour de Cassation). Autant dire que c'est également une évidence sur les trottoirs ou devant une entrée carrossable (bateaux). Cela correspond à une contravention de classe 2. **Utilisez vos places de parking dans vos propriétés ou sur les parkings existants.**

Merci pour votre civisme.

Le Maire

Culture - Tourisme

Un bon cru 2017 pour la bibliothèque municipale

C'est une année de transition pour la bibliothèque avec la **mise en réseau de toutes les médiathèques du secteur des Monts du Lyonnais** : depuis juin, tous les catalogues des bibliothèques des anciennes Communautés de Communes de St-Symphorien-sur-Coise et de St-Laurent-de-Chamousset sont fusionnés dans un seul logiciel. Petit à petit le catalogue sera visible sur un portail commun, ce qui veut dire que tout le monde pourra le consulter et réserver depuis chez lui n'importe quel document de n'importe quelle bibliothèque. Il y a encore beaucoup de travail pour déterminer les modes de circulation, de réservation, de règles de prêt, de carte de lecteur... mais nous espérons pouvoir offrir le service complet courant 2018 (voir article suivant à propos du réseau). Tout cela a demandé beaucoup de travail à l'équipe des bénévoles mais ne nous a pas empêché de continuer à offrir de nombreuses activités aux enfants de l'école et aux habitants de Meys, de tous âges et générations, anciens et nouveaux arrivants (pour qui c'est une opportunité et un vrai plaisir de croiser des gens dans ce lieu agréable et convivial).



- La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h à 17h, le mercredi de 16h à 17h30, le samedi de 10h à midi, et le dimanche de 10h à 11h.
- Nous avons en rayon environ 2 500 livres, adultes et enfants, revues, BD, renouvelés régulièrement grâce aux achats et à la Médiathèque Départementale.
- Véronique GOUTTENOIRE-VILLEMAGNE qui est salariée "en temps partagé"

avec d'autres communes, nous apporte tout son soutien et son expertise. Les **classes de l'école** de Meys continuent de fréquenter régulièrement la bibliothèque pour emprunter des livres ou pour des animations. Les maternelles découvrent les histoires par l'intermédiaire de différents supports, albums animés, tapis de lecture ou kamishibai.

Les **élèves du primaire** ont participé au prix des P'tits d'Monts, un prix littéraire organisé par les bibliothèques du réseau à destination des jeunes. Les livres lauréats ont été révélés lors d'une après-midi récréative le 8 avril à St-Symphorien-sur-Coise où les enfants du territoire ont pu se retrouver pour participer à des défis et des jeux. En 2017, des **séances "bébés lecteurs"** ont eu lieu à la bibliothèque. Ces séances co-organisées avec le relais d'assistantes maternelles, sont ouvertes à tous les enfants de moins de 4 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou nounous !





La bibliothèque propose un nouveau rendez-vous pour les vacances scolaires : **“les lundis de la bibliothèque”**. Ces séances, gratuites et sans inscriptions, mêleront conte, bricolage, expériences et auront lieu le premier lundi des vacances à 16h. La première séance a eu lieu le lundi 23 octobre, où les nombreux participants après avoir écouté des contes, ont réalisé des bricolages en tissu grâce aux membres de l'association Meys-Village. La prochaine rencontre aura lieu le lundi 12 février 2018.

Le bus du Département **“Cultur'en bus”**, un musée en déplacement est encore venu cette année. Toutes les classes ont participé à cette rencontre



avec l'équipe du Cultur'en bus qui nous a plongé dans le monde animal. Les plus jeunes enfants ont travaillé à l'identification d'animaux à l'aide de traces, de fossiles, d'empreintes et d'animaux naturalisés. Les plus grands se sont

initiés à la classification animale avec également des objets, des animaux naturalisés et des éléments scientifiques apportés par le médiateur. C'était donc la troisième fois que nous avons le plaisir de recevoir la visite du Cultur'en Bus et nous espérons le revoir prochainement.

Plein de projets pour 2018 : n'hésitez pas à pousser les portes de la bibliothèque, nous rencontrer, découvrir ce lieu avec vos idées et propositions.

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque

Le réseau des bibliothèques et médiathèques des Monts du Lyonnais

DES SERVICES, DU CHOIX, DES ACCÈS EN PLUS

C'est bien de cela qu'il s'agit : mettre en réseau pour dynamiser, professionnaliser, innover, avec l'objectif d'offrir des médiathèques et bibliothèques plus performantes aux habitants du territoire des Monts du Lyonnais.

En quoi consiste le réseau des bibliothèques et médiathèques des Monts du Lyonnais ?

Ce réseau en cours de construction concerne 21 bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais ainsi que les communes de Courzieu et Yzeron.

Jusqu'à ces dernières années, la coopération entre bibliothèques se faisait ponctuellement sur la base du bon voisinage et du volontariat.

Le réseau est coordonné par le service culturel de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Quelles sont les avantages à appartenir au réseau ?

Pour les bibliothèques :

- Mettre en place une complémentarité de bibliothèques de toutes tailles, sans sacrifier le service de proximité.
- Associer des compétences et des idées.
- Faire découvrir des pratiques différentes.
- Étendre l'offre de services aux usagers.
- Innover.
- Mutualiser les ressources financières.
- Mutualiser les moyens humains.

- Optimiser les achats et les dépenses.
- Partager les outils.

Pour vous, lecteurs et usagers des bibliothèques, à terme ce réseau vous permettra :

- D'avoir une offre documentaire plus importante : vous pourrez réserver un document d'une autre bibliothèque du réseau.
- De rendre et d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques du réseau.
- D'avoir accès à un portail (site internet) et à un compte lecteur : consultation du compte lecteur, affichage de la liste des prêts en cours de l'abonné et de sa "famille", affichage de la liste des réservations en cours de l'abonné, prolongation d'un document, réservation d'un document, enregistrement des paniers de documents (listes d'envies), donner un avis sur un document...

A partir de quand ces nouveaux services au lecteur seront-ils disponibles ?

Dès le 1^{er} semestre 2018, vous aurez accès à votre compte lecteur sur le portail public. Une nouvelle carte de bibliothèque commune au réseau vous sera remise. Courant 2018, vous aurez accès à la réservation des documents des autres bibliothèques du réseau.

Ce mode de fonctionnement en réseau apportera à tous un service innovant.

**TENEZ-VOUS INFORMÉS
AUPRÈS DE VOS BIBLIOTHÉCAIRES !**

CCAS

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est une commission communale. Il remplace depuis de nombreuses années le bureau d'aide sociale.

Le Maire en est le Président. Il est composé d'élus et de membres représentant des associations à caractère social (5 élus et 5 personnes de la société civile, pour le CCAS de Meys).

Le CCAS se réunit au moins 4 fois par an et intervient dans les domaines suivants :

- l'instruction des demandes d'aides sociales,
- l'animation d'activités à caractère social et solidaire,
- le soutien aux personnes en difficultés,
- la vigilance auprès des personnes âgées isolées (canicule, grands froids, transport solidaire...)
- les relations avec les organismes sociaux (ADMR, MDR, associations caritatives, CIAS...),
- le soutien financier des associations caritatives,
- la gestion des biens du CCAS.

Comme nous l'expliquions dans le bulletin de fin 2016, le budget du CCAS diminue chaque année. Afin d'améliorer cette situation financière, le CCAS a souhaité innover et proposer une **soirée concert rock** au mois de juin. C'est le groupe rock "DETOURS" qui est venu réaliser un concert surprenant et de grande qualité. Malheureusement, peut-être à cause de la date, nous n'avons pas eu beaucoup de spectateurs. Nous sommes juste rentrés dans les frais.

À noter que le groupe nous a proposé ce concert à titre gratuit pour la bonne cause du CCAS.

Merci à ces musiciens, qui ont bloqué une journée pour nous, ont déplacé un camion entier de matériel de sono et de jeux de lumière, et ont enflammé la salle pendant 2 heures. À noter également que les participants ont pu danser sur les rythmes endiablés de ces musiciens de très grande qualité.



Cette année encore, **les membres du CCAS ont eu le plaisir de retrouver nos aînés autour d'un repas servi à la salle des fêtes le samedi 14 octobre**

2017. Nous étions 59 à profiter de cette belle journée, très appréciée par nos anciens. Des jeunes de la commune sont venus pour nous accompagner, aider au service des repas, discu-

ter avec leurs aïeux, et nous donner un sacré coup de main pour, ensuite, tout nettoyer et ranger.

Papeterie
des Hauts du Lyonnais
F.MARTINOL

48, rue de Lyon
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 44 51 04



Pour la première fois, **le colis de Noël a été porté aux personnes qui n'ont pas participé au repas du mois d'octobre**, et seulement ces personnes-là.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent une très bonne année et surtout une très bonne santé pour 2018.

**Pour le CCAS
La vice-présidente,
Catherine DEPIERRE**



Des séances d'activité physique adaptée pour les seniors

Depuis la mi-novembre, une nouvelle activité vient d'être lancée **sur la commune pour les plus de 65 ans**. Tous les jeudis matin, les pratiquants se regroupent en petits groupes à la Salle de la Cantine pour pratiquer une Activité Physique Adaptée (APA).

L'APA permet de pratiquer des **exercices physiques personnalisés en fonction de ses propres capacités**. Les séances sont encadrées par une professionnelle diplômée en APA dont l'objectif est d'utiliser l'activité physique au service de la santé. Dans une ambiance conviviale, les pratiquants réalisent des **exercices individualisés de renforcement musculaire, d'équilibre, de coordination...**

Pour bénéficier des meilleurs résultats pour la santé, la pratique doit se faire de manière assidue, ainsi, des abonnements trimestriels sont proposés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Joanna JACOUD au 06.08.54.63.59.




Adapei 69
MÉTROPOLÉ DE LYON ET RHÔNE

Votre partenaire sous-croissance
Avec un bilan entre 12 ans et 30 bilans.
Inscrite dans le 14031TE (2014) et
programmée en concertation avec les services de :

- Médecine - Kinésithérapie - Ergothérapie
- Orthophonie - Éducation Spéciale - Culture



SAT LA GOSTE D'OR
Équipement de la Ville de Saint-Étienne
N° 101 14 08 14 14

CONTACT
Téléphone : 04 77 12 12 12
Site : www.saint-etienne.fr

Enfance et jeunesse

Ecole publique de Meys

L'école accueille **102 élèves** en cette rentrée de septembre. Quelques élèves de toute petite section feront leur rentrée au mois de janvier.

L'équipe enseignante se compose cette année de :

- Mme CROZIER et Mme CHARY en classe de PS-MS,
 - Mme GOY et Mme COLOMBIER en classe de GS-CP,
 - M. SEON et Mme CHARY en classe de CE1-CE2,
 - Mme KEDZIA en classe de CM1-CM2.
- Mmes RABANY et PATTIER accompagnent les élèves de maternelle en tant qu'ATSEM. Cynthia VERISSEL est en contrat d'apprentissage et Nelly ROBIN apporte une aide humaine auprès d'élèves en difficulté.

Au cours de cette première période de l'année scolaire les classes ont bénéficié d'**interventions dans le cadre de l'opération "10 000 coins nature dans les écoles"**. Ainsi un **hôtel à insectes** a été rempli par les élèves et installé dans la cour de l'école, d'autres élèves ont été sensibilisés à la **vie du sol**, à la **biodi-**

versité, à la **germination des graines** ou se sont intéressés au **compostage**.



Les GS-CP comparent les graines.

Les PS-MS cherchent des petites bêtes...

Les élèves ont également participé à une rencontre sportive interclasses le mercredi 27 septembre à l'occasion de la **journée nationale du sport scolaire**. Des ateliers de relais et de lancer étaient proposés aux 10 équipes qui portaient des noms de lieux des JO d'été. La meilleure équipe a été récompensée par un diplôme.

Dans le cadre du **Cinéfilou**, les quatre classes se sont rendues à la projection de films au cinéma de St-Martin-en-Haut début décembre.

D'autres sorties sont prévues au cours de la deuxième partie d'année scolaire, et notamment une **classe découverte pour les CE1-CE2 et CM1-CM2** qui se rendront pendant **3 jours en Bourgogne** afin d'aborder les thèmes de l'histoire et du patrimoine. A cette occasion les élèves pourront entre autres visiter le chantier du château de Guédelon.

L'équipe enseignante adresse un grand **merci au Sou des Écoles** et aux parents qui le font vivre. Sans leur mobilisation, nous ne pourrions pas financer les projets dont bénéficient tous les élèves. Merci également à la Mairie pour le soutien apporté à l'école dans ses différents projets.

Pour toutes nouvelles inscriptions, vous pouvez me contacter par téléphone (04.74.26.61.67) ou par mail : ce.069024l@ac-lyon.fr.

Qu'y a-t-il dans le sol ?





Garderie

La garderie est assurée par Ghyslaine RABANY, ATSEM de la commune. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h20, tous les matins ; de 16h05 à 18h les lundis, mardis et jeudis, et de 16h30 à 18h30 les vendredis. Elle fonctionne du lundi au vendredi, tous les jours scolarisés.

Les enfants ont la possibilité de réaliser des **activités** en adéquation avec le temps imparti à ce service.

Les parents doivent inscrire leurs enfants la semaine précédant l'utilisation du service. Pour une bonne organisation, ils s'engagent à respecter le règlement.

Pour permettre d'avoir un service de qualité, nous avons limité le nombre d'inscription à 26 enfants. Suite à l'augmentation de la fréquentation de la garderie, la municipalité a décidé de renforcer le personnel accompagnant.



Ceci permet de lever la restriction du nombre d'enfants présents à la garderie chaque jour. C'est Cynthia VERISSEL, en contrat d'apprentissage, qui apporte un soutien à Ghyslaine durant la 1^{re} heure de garderie du soir.

Cynthia étant en formation certaines semaines de l'année, nous avons lancé un **appel aux bénévoles** (parents d'élèves ou grands-parents) pour accompagner Ghyslaine RABANY, et permettre ainsi à tous les parents de trouver une solution de garderie.

Le besoin est d'une personne assurant bénévolement la surveillance à la garderie de 16h05 à 17h, les mardis et jeudis en priorité. Il y a déjà des volontaires qui

ont accepté de consacrer de leur temps au service de la collectivité, et pour le confort des parents qui travaillent en fin de journée. Nous les remercions chaleureusement. Si plusieurs personnes se mobilisent, nous organiserons des tours de rôle.

Nous vous rappelons aussi que la garderie est un service que nous proposons aux familles et que pour son bon fonctionnement et le respect de chacun, il est important d'en respecter le règlement.

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact avec la mairie.

Le Maire
Philippe GARNIER



POUR INFO

Objets trouvés

Régulièrement, des objets trouvés sur notre commune sont déposés en mairie. Peu de réclamations sont faites par les propriétaires. Ces objets sont stockés en mairie et peuvent être réclamés par leurs propriétaires aux horaires d'ouverture du secrétariat.





A votre service

LA POSTE

48 Grande Rue
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE
36 31

TRÉSOR PUBLIC

100 avenue de la Libération
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 48 42 06

DDT

39 rue de Verdun
69440 MORNANT
04 78 44 98 07 le matin

SUEZ EAU FRANCE

(Sté distribution d'eau)
Route de St-Etienne
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Service client : 0 977 409 443
Service urgence technique : 0 977 401 131

SYNDICAT DES EAUX

Route de St-Etienne
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 48 42 41

ERDF - ENEDIS

Dépannage
09 726 750 69 - www.enedis.fr

FRANCE TÉLÉCOM ORANGE

39 00

MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

(Assistants sociales, Infirmières,
Puéricultrices, Médecin,
Assistants Maternelles)
57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 44 54 95

PÔLE EMPLOI

2 chemin du Vieux Moulin
69160 TASSIN
39 49

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

57 rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 19 05 14
Fax 04 78 48 71 05
msap69590@cc-mdl.fr

122, avenue des Quatre-Cantons
69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET
Tél. 04 74 26 50 78
msap69930@cc-mdl.fr

PAROISSE

Place de l'Eglise
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
04 78 48 61 20

MISSION LOCALE

Concerne les jeunes de 16 à 26 ans
04 72 59 18 80

ADMIR DES HAUTS DU LYONNAIS

57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 19 05 49
(tous les lundis, mardis, jeudis
et vendredis matin de 10h à 12h)

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE

MALADIE DE LYON (Sécurité Sociale)
CPAM
69907 LYON cedex 20
36 46

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

67 boulevard Vivier Merle
69409 LYON cedex 03

CENTRE DES IMPÔTS DE LYON OUEST

165 rue Garibaldi
BP 3195
69401 LYON cedex 03

CELLULE D'ACCUEIL AUX ENTREPRISES

**Permanence Chambre de
Commerce et d'Industrie de Lyon :**
Le 3^e lundi de chaque mois
Permanence Chambre de Métiers :
Sur rendez-vous (tél 04 78 44 37 50)
Ces permanences ont lieu en mairie de
St-Symphorien-sur-Coise.

SERVICE DE CARS (CARS DU RHÔNE)

N° VERT : 0810 10 40 36
Autocars PLANCHE
04 74 09 30 00
www.autocarsplanche.net

MAISON DE PAYS

Office du Tourisme
Place de l'Eglise
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
04 78 48 64 32

POINTS INFO ÉNERGIE

Hespul (69)
114 boulevard du 11 novembre 1918
69100 VILLEURBANNE
04 37 47 80 90
Permanences au Parc Éco Habitat
mail : info@hespul.org
site Internet : <http://www.hespul.org>

HELIOSE (42)
1 rue du Petin Gaudet
42400 ST-CHAMOND
04 77 31 61 16
mail : infoenergie@heliose42.org
site Internet : <http://www.heliose42.org>

PARC ÉCO HABITAT

Chaussée Beauvoir
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 72 66 14 30
mail : contact@parc-ecohabitat.com

JANVIER

mercredi 3	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 14h à 17h
samedi 6	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 9h à 12h
dimanche 7	Vœux du Maire à la salle des fêtes à 10h30
mardi 9	Assemblée Générale du Club de l'amitié + vœux + galette des rois
jeudi 11	Réunion du secteur 5 de la FNACA à Souzy
samedi 13	Assemblée Générale de la Maison des Jeunes au local Meysristème
dimanche 21	Sortie de la MJ Meysristème (ouvert à tous)
mardi 23	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 27	Matinée boudin par les pompiers de Haute-Rivoire (sur le parvis des "Moissons")
mercredi 31	Concours de belote du Club de l'Amitié



FÉVRIER

mardi 6	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 10	Assemblée Générale association Histoire et Patrimoine de Meys (salle de la cantine)
samedi 10	Soirée dansante de l'Association Sportive Meysarde (foot)
mardi 20	Après-midi "bûgnes" au Club de l'Amitié
samedi 24	Repas du chevreuil de la chasse du Sorlin



MARS

samedi 3	Concours de belote de la chasse du Sorlin
mardi 6	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
dimanche 11	Thé dansant organisé par les Auvergnats de Meys
dimanche 18	Soupe aux choux à la MJ organisée par Meysristème (à partir de 7h30)
lundi 19	FNACA Commémoration du 55 ^e anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Lyon
mardi 20	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié avec Grézieu-le-Marché
dimanche 25	FNACA Commémoration du 55 ^e anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Meys (11h)



AVRIL

mardi 3	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
mardi 17	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
dimanche 22	Matinée Troc'plantes organisée par Meys Village
mercredi 25	1 ^{re} sortie du Club de l'Amitié



MAI

mercredi 2	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
mardi 8	Commémoration de la fête de la Victoire du 8 mai 1945
mardi 15	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
mardi 22	Fête des anniversaires et repas du Club de l'Amitié
mardi 29	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



JUIN

vendredi 1 ^{er}	Assemblée Générale de l'ASM salle du stade de la gare à 20h30
samedi 2	Tournoi de sixte organisé par l'ASM au stade de la gare
samedi 2	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens à 20h30
dimanche 3	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens à 15h



samedi 9	Fête des classes en 8
mardi 12	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 16	LUNA STADE - Fête du foot de l'ASM au stade de la gare
samedi 23	2 ^e Rallye des Routes du Lyonnais
mardi 26	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
jeudi 28	Repas annuel du Club de l'Amitié
samedi 30	Fête de l'école et kermesse du Sou des Écoles



JUILLET

samedi 14	Pique-nique et pétanque des anciens combattants des 4 communes à Duerne
samedi 28	Concours de pétanque à 14h au stade de la Madone organisé par la chasse du Sorlin



AOÛT

mercredi 15	Messe à la chapelle de la Madone
dimanche 26	44 ^e Fête de la Batteuse
lundi 27	Repas campagnard et soirée musette organisés par le comité de la Batteuse, feu d'artifice



SEPTEMBRE

mardi 4	Reprise des rencontres du Club de l'Amitié
vendredi 7	Assemblée générale de l'association de la Cantine et du Sou des Écoles à 20h
mardi 18	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 29	Assemblée Générale de la FNACA à Grézieu-le-Marché



OCTOBRE

mardi 2	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 13	Repas à emporter de l'association de la Cantine distribué à la salle de la cantine
mardi 16	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 20	Repas du CCAS
mardi 30	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



NOVEMBRE

dimanche 4	26 ^e marche des Meysanges organisée par le Sou des Écoles
dimanche 11	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Meys (4 communes présentes)
mardi 13	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 17	Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde
samedi 24	Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde
samedi 24	Ste-Barbe des pompiers à Haute-Rivoire à 17h salle Delage
dimanche 25	Revole de la Batteuse à midi
mardi 27	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



DÉCEMBRE

samedi 1 ^{er}	Téléthon organisé par la MJ et les associations de Meys, marché de Noël de 15h à 20h
mardi 11	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 15	Distribution des colis de Noël aux anciens n'ayant pas participé au repas du CCAS
mardi 18	Arbre de Noël du Club de l'Amitié
vendredi 21	Noël des enfants de l'école organisé par l'association de la Cantine



Déchèteries

3 déchèteries à votre disposition



Sont acceptés



Déchèterie de Montrottier

Les Auberges 68770 Montrottier - Tél. 04 74 70 41 43

De lundi au jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires d'été - du 1 ^{er} avril au 31 octobre		
14h > 17h15	8h > 12h - 13h30 > 16h15	9h > 12h30 - 13h15 > 15h45
Horaires d'hiver - du 1 ^{er} novembre au 31 mars		
14h > 16h15	8h > 12h - 13h30 > 16h15	9h > 12h30 - 13h15 > 15h45

Déchèterie de St Martin en Haut

Lieu-dit Les Lays 60880 St Martin en Haut - Tél. 07 61 07 28 10

De lundi au jeudi	Vendredi	Samedi
Horaires d'été - du 1 ^{er} avril au 31 octobre		
14h > 16h30	8h > 12h - 13h30 > 16h30	9h > 12h
Horaires d'hiver - du 1 ^{er} novembre au 31 mars		
14h > 17h30	8h > 12h - 13h30 > 17h30	9h > 12h

Déchèterie de Chazelles sur Lyon

Fond Rivaud 42140 Chazelles sur Lyon - Tél. 04 77 04 28 40

Lundi, Mardi, Jeudi	Mercredi, Vendredi	Samedi
Horaires d'été - du 1 ^{er} avril au 31 octobre		
13h30 > 17h15	8h > 11h45 - 13h30 > 17h15	9h > 12h30
Horaires d'hiver - du 1 ^{er} novembre au 31 mars		
14h > 16h45	8h > 11h45 - 14h > 16h45	9h > 11h45 - 13h30 > 16h45

Tarifs de location des salles de Meys

Au 1^{er} janvier 2018 (sous réserve de modification possible en cours d'année)

	Habitants de Meys	Extérieur à Meys	Associations	Location week-end	Tarif réunion
Salle polyvalente	<i>Tarif journée</i>				
Caution 500 €					
- sans la cuisine	380 €	480 €	100 €	tarif à la journée + 100 €	10 € de l'heure
- avec la cuisine	430 €	530 €	150 €	tarif à la journée + 100 €	
Apéritif (pour 4h max.)	200 €				
Salle de la cantine					
Caution 200 €	160 €	210 €	50 €	tarif à la journée + 1/2 tarif	2,50 € de l'heure
Apéritif (pour 4h max.)	75 €	100 €			
Salle du stade de la gare					
Caution 150 €					
Location à la journée			50 €	Associations uniquement tarif à la journée + 1/2 tarif	Associations uniquement 2,50 € de l'heure

Capacité maximum : salle polyvalente : 220 personnes assises - salle de la cantine : 70 personnes - salle du stade : 50 personnes

Matériels de la cuisine salle polyvalente : Lave-vaisselle - Étuve - Piano (4 feux gaz + four) - Chambre froide - Réfrigérateur - Vaisselle

Matériels de la cuisine salle de la cantine : Lave-vaisselle - Cuisinière gaz (4 feux + four) - Réfrigérateur - Vaisselle

Respectez les horaires de location et limitez le bruit après 22h. Les clefs se récupèrent en mairie, aux heures d'ouverture.

Le loueur est responsable de toute dégradation, le remboursement des dégâts sera imputé sur la caution.



Infos pratiques du territoire



Maison de Services Au Public "Nord"

122, avenue des Quatre-Cantons
69930 **St-Laurent-de-Chamousset**
Tél. 04.74.26.50.78
msap69930@cc-mdl.fr
www.cc-montsdulyonnais.fr
Horaires d'ouverture :
Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et sur RDV uniquement : du mardi au jeudi de 13h30 à 17h30

- Accueil et information concernant vos démarches de la vie quotidienne
- Accompagnement aux démarches administratives, recherches d'emploi, navigation internet...
- Espace public numérique avec 5 ordinateurs en libre-service avec accès internet
- Mise à disposition d'un téléphone, scanner, imprimante.

Vous pourrez également rencontrer nos différents partenaires :

Emploi

- Mission Locale

Accueil des jeunes de 16 à 26 ans
Le matin : Lundi, mardi, jeudi
Sur RDV : 04.74.05.00.30

- Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

Le 4^e vendredi du mois, de 9h30 à 11h30
OU sur RDV : 06.79.31.13.15

- Suivi des bénéficiaires RSA

Centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais
Uniquement sur RDV

Administrations

(Par visio-guichet)

- CAF du Rhône

Tous les mardis de 9h à 10h30
Sur RDV 04.74.26.50.78

- CPAM (Sécurité Sociale)

Tous les jeudis de 9h à 12h
Sans RDV

- MSA Ain-Rhône

Tous les vendredis de 9h à 12h
Sans RDV

Et aussi...

- Bureau Information Jeunesse

Accueil premier niveau Orientation
Logiciel Inforizon et documentation IJ
Accompagnement à la recherche de stage
Accompagnement à la réalisation de CV/LM

 Suivez-nous : BIJ CCMDL

- Relais Particulier Emploi

Information sur l'emploi à domicile
Accompagnement du particulier employeur

Partenariat avec la FEPEM

- Point Info Santé

Dans le hall d'entrée
Documentation - Kit santé

- Planning Familial 69

Info et entretien
RDV au 06.41.32.56.44

- CyberBase

Ateliers numériques gratuits
Administrations en ligne
Recherche d'emploi en ligne

- Permanence gratuite Avocat

Dès 2018
Sur RDV: 04.74.26.50.78

Maison de Services Au Public "Sud"

57, rue des Tanneries
69590 **St-Symphorien-sur-Coise**
Tél. 04.78.19.05.14 - Fax : 04.78.48.71.05
msap69590@cc-mdl.fr

Retrouvez toutes les info sur le site :
www.cc-montsdulyonnais.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Nos animatrices vous accueillent et vous accompagnent dans vos différentes démarches professionnelles et administratives.

Un parc informatique est à votre disposition pour votre recherche d'emploi ou contacter les services publics.
Vous pourrez également rencontrer nos différents partenaires :

Emploi

- Mission Locale

(Accueil des jeunes de 16 à 26 ans)
Tous les mercredis et jeudis
Sur RDV : 04.72.59.18.80

- Pôle Emploi

Tél. 39 49
Formation à "l'emploi store" par une conseillère Pôle Emploi le 2^e lundi du mois
Sur RDV : 04.78.19.05.14

Retraite

- CARSAT

(caisses de retraite régime général)
Les 2^e, 4^e, 5^e mercredis du mois
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Sur RDV : 39 60 ou 09.71.10.39.60

- CICAS

(caisses de retraite complémentaire)
Le 4^e mercredi du mois
Sur RDV : 0820 200 189

Santé

- Accompagnement Social

(Assistant social CARSAT pour les arrêts de travail de plus de 90 j et l'accès aux soins)

Le 1^{er}, 3^e, 4^e et 5^e mardis de 9h à 12h
Sur RDV : 04.27.82.23.50

- Point Info Santé

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h - Sans RDV

Social

(à l'aide d'un point visio public)

- CAF du Rhône

Les mardis de 10h30 à 12h
Sur RDV : 04.78.19.05.14

- MSA Ain-Rhône

Les lundis de 9h à 12h - Sans rendez-vous

- CPAM (Sécurité Sociale)

Les vendredis de 9h à 12h - Sans RDV

Permanences gratuites d'avocat et d'un conciliateur de justice

Sur RDV : 04.78.19.05.14



Informations sociales

Relais petite enfance

Cette année encore le relais petite enfance se rend à Meys une fois par mois pour des **temps d'animation** regroupant assistantes maternelles et enfants gardés.



L'année 2017 se poursuit avec divers **ateliers : confection et dégustation de petits sablés, confection d'un petit bricolage de Noël, ateliers Montessori**. Nous nous rendons aussi 2 ou 3 fois par an à la **médiathèque** pour écouter les histoires de Véronique.

Les ateliers Montessori font suite à une conférence qui a eu lieu au cours de notre Assemblée Générale. Ces ateliers ont pour vocation de permettre aux enfants de choisir parmi plusieurs activités, de se concentrer sur une activité qui se rapproche du quotidien (transvasement, classement d'objets par couleur ou par taille par exemple). Quand il a terminé, il repose son activité et passe à une autre s'il le désire. Dans ces ateliers, nous insistons sur des notions fondamentales à la construction de l'enfant et à l'acquisition de la confiance en soi : il choisit lui-

même, il fait à son rythme, l'adulte est là pour poser un regard bienveillant sur lui en intervenant le moins possible. L'enfant gagne ainsi en confiance puisqu'il y arrive tout seul. Ces ateliers ont également pour vocation de sensibiliser les professionnelles à ce mouvement Montessori tout en leur faisant prendre conscience qu'elles peuvent l'appliquer au quotidien sans nécessairement mettre en place des ateliers. Par exemple, l'amener vers l'autonomie en le laissant se laver les mains tout seul, se déshabiller, aider à la préparation du repas, à débarrasser la table, donner à manger aux animaux... Accompagner l'enfant en le laissant faire seul et à son rythme...

Les temps de bibliothèque permettent aux enfants de se rencontrer dans un lieu bien particulier, dédié aux livres. Ils n'ont pas d'autres sollicitations et sont bien souvent beaucoup plus attentifs. Véronique sait les captiver avec ses histoires souvent agrémentées d'un raconte-tapis, d'un kamishibai, ou de livres sensoriels. Les enfants vivent ici des moments de partage avec leur assistante maternelle ainsi que les copains. C'est une première ouverture sur la culture. Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles assistantes maternelles sur Meys en cette rentrée 2017. Toute assistante maternelle est la bienvenue dans ces temps de rencontre et d'échange.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements au 04.78.48.56.10.

Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

Hommage à Odette RIVOIRE

Lors de l'Assemblée Générale de mars 2017, la présidente Odette RIVOIRE après 26 ans à la tête de l'association a émis le souhait de passer la main. Les membres de l'association et les adhérents n'ont pas manqué de la remercier

pour son dévouement voué à la cause des personnes en situation de handicap. Durant ces longues années, Odette a toujours été attentive aux besoins des personnes en difficulté, son investissement et son dynamisme ont fait d'elle une personne appréciée de tous ; à ces gestes de reconnaissance on peut y associer son époux Francis qui l'a soutenue et bien aidé lors de manifestations.

Le nouveau président Joseph RESSICAUD (Nano) pourra toujours s'appuyer sur elle car elle a pris la sage décision de rester dans le CA.

Suite à ce changement, Mme Jacqueline RESSICAUD reste membre de la commission Loisirs et cède sa place de trésorière à Mme Odette CHARRETIER d'Avezieux (sœur de Marcel BISSARDON), Mme Michèle PLANTADE de Sorbiers et Monique GOUTAGNY de Grézieu-le-Marché ont intégré le CA.

Dans la continuité, l'association garde ses **objectifs** : écoute et soutien des personnes et familles touchées par le handicap, organisation de rencontres et de sorties destinées à créer des liens. Nous suivons également avec intérêt les **projets d'avenir de l'ESAT et Foyer de la Goutte d'Or** à Meys, et notamment la réalisation que tout le monde souhaite : création d'un foyer de vie, d'hébergement et accueil de jour SAVS à St-Laurent-de-Chamousset.

Chaque année, la commission loisirs établit un calendrier d'**animations** qu'elle fait parvenir aux handicapés ou aux familles : repas dansant, après-midi jeux, suite →



Informations sociales (suite)



barbecue, week-end, bowling, sans oublier la traditionnelle journée du 1^{er} samedi de septembre à Ste-Foy-l'Argentière "pétanque repas dansant" qui rassemble environ 200 personnes.

Les membres de l'association rappellent que toutes ces activités proposées sont ouvertes à toutes personnes adhérentes ou non.

Le président Joseph RESSICAUD et son équipe de responsables remercient toutes les municipalités qui, par l'attribution de subvention ou prêts gracieux de salle, contribuent au développement de ces activités nécessaires à l'intégration des personnes en difficulté dans le monde ordinaire.

Contacts :

Joseph RESSICAUD : 04.74.26.00.00
ou Monique GIGANDON
(secrétaire) : 04.78.48.42.32

FNATH



Association des Accidentés de la Vie

L'association œuvre pour que les personnes accidentées de la vie suite à un accident du travail, de la route... ou à une maladie, ne restent pas isolées et ignorantes de leurs droits. Elle peut vous aider pour vos démarches administratives, vous informer. Dans votre intérêt, ne restez pas isolés et ignorants de vos droits. Nous

sommes à votre écoute lors de nos permanences tous les 2^e jeudis de chaque mois (sauf en août) de 16h30 à 18h, en mairie de St-Symphorien-sur-Coise.

Contact :

Présidente : Bernadette GRANJON
Tél. 04.78.48.65.24
fnath24asso@gmail.com
www.fnath.org

Déprim'Espoir à votre écoute

04.74.72.21.32

Parce que PARLER à quelqu'un évite l'isolement, dédramatise une situation qui paraît insurmontable, L'ESSENTIEL est de savoir que quelqu'un est là. Ce sont les autres qui permettent de lutter.



- La prévention

Soirées débats - Participation à la journée de l'amitié

- Permanence téléphonique

Un temps d'écoute tous les lundis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 18h à 23h
 04.74.72.21.32

- Groupe de parole mensuel "Parenthèse" ou entretiens individuels

Sur rendez-vous à l'ETAIS (Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social) : 04.74.72.20.93

- Nos randonnées

Chaque vendredi, rencontrer des amis, marcher, bavarder, échanger.

Renseignez-vous pour les rendez-vous
 04.74.26.30.00

- Écouter et aider les personnes déprimées dans le respect et la discrétion.
- Soutenir et déculpabiliser l'entourage.
- Accompagner la solitude, redonner le goût de vivre.
- Éveiller l'opinion face au tabou de la déprime.
- Organiser des réunions de prévention.
- Coopérer avec des associations et des professionnels ayant pour objectif la guérison des personnes dépressives.

Notre adresse postale :

DEPRIM'ESPOIR A VOTRE ECOUTE
 Mairie - 69610 STE-FOY-L'ARGENTIERE

Internet :

groupeprimespoir@orange.fr
 deprimespoir.canalblog.com

ETAIS

Toujours attentif à tous les publics, particulièrement aux personnes fragilisées, à l'ETAIS, nous organisons tous les vendredis midi un repas partagé au sein du local fidésien, et bien sûr les divers ateliers (rotin, mosaïque, écriture, bois, tricot...) à retrouver toutes les semaines.



**Des nouveautés :**

1. **Des ateliers de prévention des chutes** seront proposés en décembre/janvier à Haute-Rivoire, St-Genis-l'Argentière et Chambost-Longessaigne...

2. A l'ETAIS, nous voulons **construire un réseau de visiteurs solidaires**... vous avez quelques heures à partager avec une personne souffrant de l'isolement... contactez Dominique les lundi ou vendredi matin (04.74.72.20.93)

3. Soutenu par la commission sociale de la Communauté de Communes, **l'ETAIS sollicite un agrément** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour devenir un "Espace de vie sociale"... et répondre encore mieux aux désirs des familles du secteur nord de la Communauté de Communes (ex-Chamousset en Lyonnais).

Un espace de partage de temps et de savoirs et des activités solidaires pour tous, grâce à la participation de chacun...

Le Centre Socio-Culturel : un lieu ouvert à tous

Basé à St-Symphorien-sur-Coise, mais intervenant sur les 10 communes de l'ancienne Communauté de Communes des Hauts-du-Lyonnais, le Centre Socio-

Culturel est une association ouverte à tous, dont l'objectif premier est de faire du lien entre les habitants, et d'accompagner leurs initiatives pour animer et faire vivre le territoire.

Solidarité, échanges, partages, sont les maîtres-mots du Centre Socio-Culturel.

Une cinquantaine de bénévoles, appuyés par une équipe de 24 salariés, s'impliquent ainsi quotidiennement pour la vie du territoire.

Plus de 880 personnes participent aux actions et activités cette année, dont environ 500 sont adhérentes au centre.

Vous avez des idées de projets pour le territoire ?

Vous souhaitez vous investir ?

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Secteur Petite enfance

Le **multi-accueil Pirouette** accueille les petits, de 3 mois à 5 ans révolus, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, de façon régulière ou occasionnelle. De **nombreuses activités** sont proposées aux enfants, pour les accompagner dans leur autonomie et leur éveil ; raconte-tapis et lectures en lien avec la médiathèque, éveil au jardinage, ateliers parents/enfants et fêtes annuelles, atelier cuisine intergénérationnel...

Tél. 04.78.44.58.52

137 enfants accueillis en 2016

Secteur enfance jeunesse

Le Centre Socio-Culturel coordonne les temps d'accueil périscolaire sur 3 communes : Meys, La Chapelle-sur-Coise et Pomeys. Un soin particulier est apporté au respect du rythme de l'enfant et à son autonomie, afin de rendre ces temps non seulement riches de découverte pour les enfants, mais également propices à un meilleur apprentissage scolaire.

Sur l'année scolaire 2016-2017, les TAP ont accueilli 58 enfants à La Chapelle, 46 enfants à Pomeys, 23 enfants à Meys.

Le Centre Socio-Culturel accompagne les villages dans l'organisation des centres de loisirs de juillet. En 2017, 5 villages ont été accompagnés : Pomeys, Larajasse, Meys, Grézieu-le-Marché et Coise. Les thèmes et activités proposées ont été choisis par une équipe de bénévoles du village. L'équipe d'animateurs a travaillé avec eux pour s'approprier cette demande et organiser pour les enfants des journées ludiques mais aussi éducatives.

243 enfants accueillis sur juillet 2017 : 29 à Meys, 63 à Pomeys, 58 à Grézieu, 45 à Coise et 48 à Larajasse.

suite →



Informations sociales (suite)

De jeunes ados et pré-ados sont également accueillis au centre, afin de les accompagner dans leurs projets : projets vidéo, projets de reportages radio, etc. Labellisé **Point Info Jeunesse**, le Centre Socio-Culturel accompagne les jeunes dans leur orientation, et tient des permanences régulières au collège de St-Martin-en-Haut et au lycée Jean Monnet.

Secteur familles

Jeu Marrette, un espace ouvert aux familles et à leurs enfants de moins de 6 ans pour se retrouver, partager un temps parent/enfant autour du jeu. Cette année nous souhaitons créer un binôme entre la salariée référente et une équipe de bénévoles qui animent conjointement ce lieu d'accueil parents/enfants.

Bulle de café est un temps de pause-café, proposé dans nos locaux certains jeudis matin. Cet espace d'échanges, de rencontres permet la création du lien, l'échange et l'organisation d'animations, avec les familles.

Accompagnement à la scolarité : des ateliers d'accompagnement à la scolarité sont organisés, dans lesquels de nombreux bénévoles s'investissent. L'activité redémarre traditionnellement après les vacances de la Toussaint. N'hésitez pas à nous contacter. Il s'agit d'accompagner



Atelier pâte à modeler maison à jeu Marrette

1 heure par semaine vos enfants dans leurs devoirs, la lecture de façon souvent ludique.

Des **sorties familiales** en partenariat avec des associations pour favoriser le vivre ensemble et donner à tous l'accès à des loisirs de qualité à prix réduits (sortie au PAL, sortie à Lyon, sortie à la mer...).

Des **ateliers parents/enfants** sont régulièrement proposés (carnaval, chasse au trésor, sorties à la ferme, etc.).

Et bien d'autres choses comme la création de jardins familiaux, les ateliers d'alphabétisation, des conférences régulières...

des ateliers numériques à venir, ou encore des temps intergénérationnel (atelier cuisine à la crèche).

Vous pouvez aussi retrouver toutes nos activités sur notre site internet www.cscdeshautsduyonnais.fr ou sur notre **page Facebook**.

Centre Socio-Culturel des Hauts du Yonnais - 04.78.48.46.14

Sortie familiale à la ferme Pâquerette à Avezé



Secteur culturel

Saison culturelle Del Arte, activités culturelles et de loisirs (yoga, qi gong, gym douce, pilâtes, écriture, anglais, espagnol...), conférences, p'tit déj de l'actu, semaine de la tolérance, etc.

Secteur aînés

Secteur émergent au Centre Socio-Culturel, nous proposons des temps culturels spécifiquement construits pour les aînés (après-midi conte autour des petits bonheurs du quotidien),

ENT. FAYOLLE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
ZINGUERIE - VMC
DEPANNAGE ET ENTRETIEN

ENERGIES RENOUVELABLES
Aérothermie - Géothermie - Solaire - Bois
Granulés et bûches

69610 MEYS / HAUTE-RIVOIRE
Tél/Fax 04 74 26 61 76 - 06 63 87 94 55
fayolle.jo@hotmail.fr

L'école

cuisine de campagne

Auberge L'École
Bouchala 42110 Saint-Martin-Lestra
Tél. 04 77 27 25 87
www.lecoledebouchala.com



Parc Éco Habitat

Un projet de rénovation de votre habitat ou de construction neuve ?
Les conseillers du Parc Éco Habitat sont là pour vous accompagner !



Des conseils gratuits, neutres, indépendants pour toutes questions concernant l'habitat avec :

- Possibilité de rencontrer un **conseiller expert en rénovation** du Parc Éco Habitat.
- **Accompagnement technique et financier** pour tous les projets de rénovation énergétique (isolation murs,

toiture, sol, changement des fenêtres, système de chauffage, installation d'énergies renouvelables, solaire...) pour les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, SCI, locataires...

- **Visite à domicile** pour tous projets de rénovation énergétique globale et performante.
- Mise en relation possible avec des **professionnels locaux qualifiés** RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
- Orientation vers des organismes partenaires pour toutes questions concernant les **aides ANAH** (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pour les personnes bénéficiaires.
- Possibilité de rencontrer gratuitement un **architecte conseil du CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) :
-> Conseils architecturaux sur projet de construction neuve ou rénovation.

-> Conseils techniques et administratifs au préalable avant tous dépôts de déclaration préalable de travaux ou de permis de construire.

Pour accéder à ce **service public gratuit** situé à St-Symphorien-sur-Coise dans les locaux du Parc Éco Habitat, il vous suffit de

nous contacter soit par téléphone au **04.72.66.14.30**, soit par mail à l'adresse :

contact@parc-ecohabitat.com

Venez vous renseigner !

Contact : Parc Eco Habitat
293, chaussée Beauvoir
69590 St-Symphorien-sur-Coise
Tél. 04.72.66.14.30
contact@parc-ecohabitat.com



Les Monts du Lyonnais se sont lancé un défi : devenir d'ici 2050 un TEPOS, Territoire à Energie POSitive.

Un territoire à énergie positive est un territoire qui produit autant, voire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Les Monts du Lyonnais encouragent donc la production locale d'énergies renouvelables mais aussi les initiatives visant à réduire les consommations d'énergie comme l'isolation des logements.

N'hésitez pas à vous renseigner aussi auprès de votre Maire, Philippe GARNIER, président du Parc Éco Habitat.



FONDACTIONS SPÉCIALES ET SOUTÈNEMENTS DE TERRAINS

5147, route de St-Genis
69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE

Tél. 04 74 26 64 58

Fax 04 74 26 65 16

www.sgc-ts.com

s.a.r.l. Berthoud-Barange

Menuiserie extérieure : Bois - PVC - Aluminium - Mixte - **Menuiserie intérieure** : Escaliers - Aménagement int.

Maisons à ossature bois - Extensions - Surélévations

ZA Les Maisons Neuves 69930 St-Laurent-de-Chamousset - Tél. 04 74 26 53 09

Mail : menuiserie@berthoud-barange.fr - Site : www.berthoud-barange.fr



Fax 04 74 26 51 00

Quoi de neuf en 2017 au Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine ?

L'année écoulée a été riche en **chantiers d'ampleur sur les rivières du bassin versant** :

- restauration écologique de la Turdine sur le secteur des Fours à Chaux sur la Turdine,
- aménagement des seuils de La Patte et de L'Argentière sur la Brévenne,
- suppression du seuil Sapéon sur la Turdine en centre-ville de L'Arbresle,
- construction d'un ouvrage de stockage des crues de la Turdine sur la commune de St-Romain-de-Popey...

Le chantier de construction d'un **barrage écrêteur de crues sur la Turdine** s'est déroulé du mois d'août 2016 au mois de septembre 2017. L'ouvrage est aujourd'hui pleinement opérationnel et permettra de retarder de plusieurs heures l'arrivée des crues à L'Arbresle, ce qui permettra l'évacuation des personnes et des biens de la zone inondable, donc la diminution des dégâts causés par l'inondation. Cet ouvrage a coûté 2,9 millions d'euros, financés à hauteur de 80% par l'État, la Région Rhône-Alpes et le Département du Rhône.

Autre action emblématique pour le SYRIBT, la **suppression du seuil Sapéon dans la Turdine à L'Arbresle** s'est déroulée du mois de juin au mois d'octobre 2017. Cette opération vient restaurer le fonctionnement écologique du secteur, mais également diminuer l'impact des futures crues (abaissement des hauteurs d'eau en crue jusqu'à 80 cm). Plusieurs films ont été réalisés durant les chantiers : ils peuvent être visionnés sur le site internet du SYRIBT www.syribt.fr, rubrique ressources.



Le seuil avant travaux



Après travaux



Le barrage écrêteur de crues sur la Turdine - Septembre 2017

En parallèle, les actions "classiques" du SYRIBT ont continué : accompagnement des communes pour la réduction des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces verts, animations pédagogiques dans les écoles, diagnostics dans les habitations situées en zone inondable, etc.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04.37.49.70.85 ou suivez-nous sur notre site internet www.syribt.fr



Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

L'année 2017 fut celle de la naissance de l'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais suite à la fusion des Communautés de Communes.

Le travail s'effectue à présent à l'échelle de 24 communes, ce qui permet à nos visiteurs d'accéder à une offre plus riche, et ce qui nous rend plus visibles grâce à l'appellation "Monts du Lyonnais".

Retour sur les actions touristiques 2017

• Animations

- Nombreuses animations sur le territoire des Monts du Lyonnais : **nouvelles visites et balades proposées : 34 visites, balades et animations organisées d'avril à octobre qui ont accueilli un millier de participants** (partenariats avec producteurs, association L'Araire...).

- **De nouvelles animations et visites** récurrentes pendant l'été pour individuels ont permis de (re)découvrir les richesses locales comme la visite du hameau et centre médical de L'Argentière ou des châteaux de Saconay et St-Laurent-de-Chamousset, de L'Escargot Autrement à Les Halles, La Savonnerie ou l'atelier Verre de Lune de Brussieu.

- Les **kits vacances** déjà existants sur Chamousset en Lyonnais ont été étendus à l'ensemble de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Il s'agit d'un sac vendu 3 euros à l'Office de Tourisme comprenant une recette, un bricolage, des entrées gratuites dans des sites de visites et une fiche Randoland permettant de se distraire en famille pendant les petites vacances. Après un lancement encourageant lors des vacances de Pâques, le dispositif rencontre désormais un franc succès sur tout le territoire aux vacances de la Toussaint.

• **Travail sur l'itinérance (randonnée pédestre, vélo, équestre...)**

Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle a été labellisé itinéraire de Grande Randonnée. Des premiers aménagements d'aires de pique-nique devraient avoir lieu à la fin de l'année 2017.

Le chemin de Montaigne, lui aussi labellisé itinéraire de Grande Randonnée est en cours d'aménagement. Il est prévu de le poursuivre jusqu'à la métropole lyonnaise dès 2018.

Le réseau de circuits VTT de Chamousset en Lyonnais a entièrement été réalisé cette année.

4 nouveaux circuits ont été balisés sur le secteur sud du territoire. Après la pose de panneaux de départs et l'édition des documents de promotion et d'information, un réseau global à l'échelle des Monts du Lyonnais verra le jour pour 2018. Il sera également labellisé Fédération Française de Cyclisme pour une meilleure visibilité des pratiquants.

Projets 2018

L'année 2018 sera celle de la naissance de l'Office de Tourisme



Intercommunautaire de la destination Monts du Lyonnais.

Notre Office de Tourisme va fusionner avec ceux du Pays Mornantais et de la Vallée du Garon pour ne créer qu'une seule structure, plus efficace, avec plus de moyens. Les Offices de Tourisme des Vallons du Lyonnais et du Pays de L'Arbresle travailleront également avec nous par convention afin de renforcer un travail collégial pour le tourisme de l'ensemble du Massif des Monts du Lyonnais.

Pour les visiteurs, aucun changement prévu pour ce début d'année 2018, nos points d'accueil actuels étant maintenus.

Votre Office de Tourisme, avec désormais 3 points d'informations :

Horaires d'ouverture à **St-Martin-en-Haut** :

Du mardi au samedi : 9h-12h/14h-18h (fermé le jeudi matin)

Dimanche 10h-12h/15h-18h

Adresse : Place de l'Église - Contact : 04.78.48.64.32

Horaires d'ouverture à **St-Symphorien-sur-Coise** :

Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h/14h-18h - Dimanche : 10h-12h

Adresse : 22, place du Marché - Contact : 04.72.24.00.35

Horaires d'ouverture à **St-Laurent-de-Chamousset** :

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h, le vendredi jusqu'à 16h30 (fermé le jeudi matin).

Adresse : 218, rue du Lavoir - Contact : 04.74.70.90.64

Mail : tourisme@cc-montsdulyonnais.fr

Site internet : www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr

Liste des associations de Meys

LES AUVERGNATS DE MEYS	PONTONNIER Odile 04 77 54 33 23	7 avenue du Forez 42140 Chazelles-sur-Lyon
COMITÉ DE LA BATTEUSE	VENET Lucien 04 74 26 62 04	Le Genétais - 69610 Meys
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	LARUE Marie-Françoise 04 74 26 60 51	Le Bourg - 69610 Meys
ASSOCIATION POUR LA CANTINE	BERGER Anaïs 06 86 23 04 23	Le Haut - 69610 Meys
CHASSE COMMUNALE	SEON Hervé 04 74 70 62 27	Le Véricel - 69610 Haute-Rivoire
CHASSE DU SORLIN	MAUVERNAY Philippe	Lajay - 69610 Meys
CLASSES EN 8	GROSMOLLARD Laurine 06 45 67 64 22	Les Grenetières - 69610 Meys
CLUB DE L'AMITIÉ	En attente de l'AG	
FNACA + ANCIENS COMBATTANTS	VENET Bernard 04 78 48 48 11	69610 Grézieu-le-Marché
FNACA – Représentant de MEYS	SEON Henri 04 74 26 60 24	Le Granjon - 69610 Meys
HISTOIRE ET PATRIMOINE	BESSION Daniel 04 78 44 14 01	Chemin de la Côte Champier 69440 MORNANT
MEYSRISTÈME	VERNAY Angélique 06 73 87 13 05	Le Roulet - 69610 Meys meysristeme@gmail.com
	DEPIERRE Catherine 04 74 26 64 35 pour les CO'MEYS'DIENS	Le Bourg - 69610 MEYS
MEYS VILLAGE	POBLE Pierre-Eric 06 75 96 74 61	La Buissonne - 69610 Meys
ASSOCIATION PAROISSIALE	MARTIN Odile 04 74 26 60 28	Les Perrières - 69610 Meys
ASSOCIATION POPOPE	TEYSSIER Tony	Le Barronnier - 69610 Meys
SOU DES ÉCOLES	GOY Chrystèle 04 74 26 61 71	Le Barronnier - 69610 Meys
ASSOCIATION SPORTIVE MEYSARDE	LABARRE Sébastien 06 77 07 95 57	Le Cougny - 69610 Meys
TEAM MEYSTRISE	BERGER Yohan 04 74 70 44 75	Le Haut - 69610 Meys
SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA	BERGER Christian 04 74 26 20 68	Plambœuf - 8, route de St-Genis 69610 Ste-Foy-l'Argentière
SOCIÉTÉ DE PÊCHE – représentant de Meys	MAUVERNAY Jean-Paul 04 74 26 61 81	Lot. Les Sources 69610 Meys

Avis aux associations

L'affichage sauvage est interdit. Pour les associations de Meys, il est admis que celles-ci annoncent leurs manifestations avec des pancartes en bord de route, sans demander d'autorisation, à condition de respecter quelques consignes :

- Les pancartes doivent être d'un format de type A3 minimum.
- Les lettres écrites sur les pancartes doivent être suffisamment grandes pour être lues depuis un véhicule en mouvement sans que celui-ci ne soit obligé de ralentir.
- Les **pancartes doivent être correctes et l'écriture propre** (pas de bâche plastique, écriture bâton obligatoire, pas de peinture à main levée...).

Les pancartes ne respectant pas ces dispositions seront enlevées par les services municipaux.

Les pancartes des associations extra-communales devront faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie, sinon elles seront également retirées.

Par correction vis-à-vis de nos voisins, les associations meysardes doivent **demandeur l'autorisation aux mairies des communes voisines** sur lesquelles elles souhaitent implanter leurs annonces.

Il faut savoir que, suite aux plaintes d'associations nationales de protection de l'environnement, l'État a durci sa position. Les enseignes et pré-enseignes au bord des routes, sont interdites, sauf certaines dérogations, pour les professionnels. Alors, tant que nous avons la liberté d'annoncer nos manifestations, montrons l'exemple.

Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"

L'association a repris du service depuis la rentrée du lundi 4 septembre 2017 !

Nous avons présenté le fonctionnement de la cantine lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le premier vendredi de la reprise scolaire, 2 nouveaux membres ont rejoint le bureau, Nadia COMMARMOND et Marilyne DESLOIR.

Anaïs BERGER garde sa fonction de présidente, entourée de Jenna FAYOLLE, Valérie BEAUPERTUIT, Claudie MILAN, Déborah MOULIN, Emmanuelle DENIS, Delphine MURAT, Lydie DUBOEUFF et Magali SECOND.

Les élèves sont nombreux à bénéficier des services de la cantine.

Les repas sont fournis par API, les **menus** sont **variés et préparés avec le plus possible de produits frais et locaux**,

au tarif de 3,80 € pour les enfants qui déjeunent régulièrement à la cantine (carte adhésion à 10 €), pour les occasionnels le repas est à 4 € (carte adhésion à 5 €).

Afin de bénéficier des services de la cantine et pour toutes autres informations, les familles peuvent joindre l'association par mail : cantinemeys@gmail.com ou au 07.81.46.64.86.

La **choucroute du samedi 7 octobre** a été une réussite ! Tout comme l'année dernière...

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont vendu et acheté



des repas, ayant ainsi contribué au succès de cette manifestation !

Les P'tits Marmitons vous souhaitent une belle fin d'année 2017 et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018 !

Les Co'Meys'diens

Les Co'Meys'diens ont repris le chemin des planches début septembre. La troupe est réduite mais les membres prennent toujours autant de plaisir à se retrouver le mardi soir à la MJ pour des ateliers théâtre.

Pas de pièce cette année mais en préparation une représentation sous forme de café-théâtre avec la troupe des Co'Meys'diens enfants. Et oui ! **Une nouveauté cette année, la MJ a ouvert des ateliers théâtre aux enfants de 8 à 11 ans le mercredi après-midi.** On y apprend à vivre ensemble dans le respect

et la tolérance, à s'écouter et à écouter les autres, à s'exprimer en prenant confiance en soi et aux autres et surtout, on s'y amuse !

Le fruit de nos répétitions vous sera présenté le samedi 2 juin 2018 à 20h30 et le dimanche 3 juin 2018 à 15h à la salle polyvalente.

Autre chose, **n'hésitez pas à venir pousser les portes de la MJ un mardi soir pour découvrir l'univers du théâtre amateur**, peut-être que vous

aurez envie de nous rejoindre le temps d'une saison ou plus si ça vous dit...

Joyeuses fêtes et bonne et heureuse année 2018 à tous !

**Pour la troupe,
Catherine DEPIERRE**

POUR INFO

Départs de la commune

Les personnes quittant la commune sont priées de se signaler en mairie avant leur déménagement.

Ceci nous permet de les supprimer des listes de facturation des ordures ménagères, afin d'éviter des relances, des mises au contentieux et des poursuites intempestives.

Pensez également à vous désinscrire des listes électorales.

Merci.



MJC - Meysristème

Depuis plusieurs années, les jeunes du village de Meys s'investissent beaucoup dans l'association de la MJ. Leur travail régulier a fini par être récompensé. Pour la première année, la MJ a organisé une **soupe aux choux**, 200 repas ont été servis. Mais aussi, Meysristème est redevenue l'association porteuse pour organiser le **centre aéré en collaboration avec le CSCHL**. Ce fut une belle réussite auprès des vingt enfants présents. Comme depuis de nombreuses années, la troupe théâtre a mis en scène une très jolie pièce durant un week-end, 200 spectateurs sont venus les applaudir du travail fourni.

Meysristème a renouvelé, avec l'aide d'autres associations, le **Téléthon sous un nouveau concept : un marché de Noël**.



Pour cette nouvelle année, la MJ est repartie avec de beaux **projets**, tel que la **création d'une troupe théâtre enfants** ou le projet fitness qu'il a été très enrichissant de monter même s'il n'a pas abouti, la MJ renouvelle ses manifestations et ses **ateliers création avec les enfants avant la période de Noël**.

Meysristème tenait encore une fois à remercier la mairie sans qui cette belle année n'aurait pas été possible.



Passez de bonnes fêtes de fin d'année et n'hésitez pas à venir rejoindre nos 50 adhérents à la MJ pour monter de nouveaux projets.

Les adhérents de Meysristème





Sou des Écoles

Le **samedi 1^{er} juillet 2017**, enfants et parents ont pu assister au **spectacle** de l'école. Après la **porte ouverte**, s'est déroulé le **tirage de la tombola** dans la cour de l'école, tout en profitant du **verre de l'amitié** offert par le Sou des Écoles. De très beaux lots ont été attribués cette année encore, grâce à la générosité des commerçants, et nous les remercions.

Après ce petit apéritif, nous nous sommes rendus très nombreux au stade de la gare, afin de nous restaurer devant un plateau-repas. Ce moment très convivial est très apprécié, en effet nous avons servi **218 repas** (127 adultes, 31 juniors, 60 enfants : les repas juniors et enfants sont préparés par le Sou des Écoles).

Puis, petits et grands ont pu profiter de l'ouverture de la **kermesse** où se côtoyaient jeux (pour adultes et enfants), boissons, et gâteaux (fabriqués par les parents et offerts pour le goûter), pour le plus grand bonheur de tous. Cette année, nous avons innové car nous avons loué différents jeux en bois à la ludothèque de Chazelles-sur-Lyon et nous avons aussi fait monter des structures gonflables qui ont eu un énorme succès. Merci à tous d'être venus aussi nombreux pour cette 9^e année et à l'année prochaine.

Le **dimanche 5 novembre 2017** a eu lieu la **25^e marche des Meysanges** avec

un temps frais et incertain. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 434 randonneurs et 54 vététistes sur les sentiers de Meys, Maringes, Virigneux, sur l'un des trois circuits proposés de 8, 14 et 22 km. Les parents bénévoles étaient mobilisés pour proposer des pauses ravitaillements, sans eux cette journée ne pourrait pas avoir lieu, et nous les remercions vivement. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de se libérer un dimanche toute la journée.

Nous avons cette année, créé un circuit VTT indépendant de 22 km en direction de Grézieu-le-Marché, Pomeys, avec son propre relais. Les vététistes avaient la possibilité de faire 2 fois la boucle soit



44 km. Nous remercions également beaucoup les personnes qui nous accueillent chez eux afin d'implanter un relais.

A l'arrivée, vététistes, petits et grands marcheurs, se sont retrouvés autour d'une délicieuse soupe à l'oignon ou soupe de légumes, accompagnée d'un bout de fromage meysard et d'un fruit de pays.

Nous tenons à remercier nos sponsors, artisans, commerçants et entreprises du secteur qui nous ont permis d'offrir aux randonneurs et vététistes des itinéraires clairs et agréables à utiliser.

Les bénéficiaires de ces journées servent à financer principalement les sorties des élèves de l'école, qui sont encore nombreux. Les enfants de l'école ont déjà pu effectuer des sorties en ce début d'année 2017/2018, au **Ciné Filou** de St-Martin-en-Haut. Les classes de CE et CM partiront **3 jours en Bourgogne**, à la découverte du château de Guédelon. En leur nom, nous remercions tous les bénévoles et parents pour leur participation.

Le bureau ainsi que les adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2018, et vous donnent rendez-vous lors de leurs prochaines manifestations.

Chrystèle GOY
Pour le Sou des Ecoles de Meys

Conseil d'administration du Sou des Écoles :

Présidente : Chrystèle GOY
Vice-présidente : Stéphanie RIVOLLIER
Trésorière : Julia BASTION
Vice-trésorier : Vincent MURAT
Secrétaire : Laëtitia DUBEUF
Vice-secrétaire : Vanessa RAGEYS
Membres : Catherine TRUC,
Florence CHAPUIS, Serge ANDRE,
Sabrina MOULIN



Les Auvergnats de Meys



Depuis 1976, le groupe folklorique de Meys est **toujours présent à la Fête de la Batteuse** qui se déroule chaque année le dernier dimanche d'août.

A ses débuts, quelques couples qui aimaient la danse, se produisaient en public. Merci à eux. Et aujourd'hui, 41 ans plus tard, le groupe est toujours présent avec plus de dix couples de danseurs et aussi de trois à cinq musiciens sans qui la danse et la musique d'Auvergne n'auraient aucun charme.

Nous animons les fêtes de village, repas dansants, maisons de retraite... pour passer un moment agréable et oublier les tracas quotidiens. **Cette année 2017, nous avons dansé dans divers lieux lors de quinze sorties.**

Notre répertoire se compose aujourd'hui de **plus de quarante danses**

différentes. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir **quatre nouveaux danseurs** (2 hommes et 2 femmes).

Si comme eux, vous aimez danser, contactez le groupe. Vous serez les bienvenus. Les répétitions se déroulent tous les mardis à 19h30 à la salle de la cantine. Elles sont ouvertes à tous.



Pour plus d'informations, contactez Odile PONTONNIER au 04.77.54.33.23 ou Jean-Paul GOUTAGNY au 04.77.94.48.02.



Comité FNACA Meys/Grézieu-le-Marché



C'est à Meys, salle de la cantine, qu'a eu lieu notre **Assemblée Générale 2017** en présence d'une vingtaine de personnes dont M. le Maire de Meys. Le président souhaita la bienvenue à tous et présenta les excuses de plusieurs personnes dont celles retenues par la maladie à qui nous souhaitons une amélioration de leur santé.

Notre trésorier nous communiqua le bilan financier de l'année 2017 et émit le souhait de laisser la trésorerie.

Monsieur le Maire de Meys prit la parole, nous encourageant à continuer de transmettre le souvenir aux jeunes.

Après avoir retracé les activités 2017, nous avons abordé l'année 2018 : l'organisation du concours de belote est mise en suspens, restent les **cérémonies du souvenir**, il fût question de l'achat de plaques funéraires. Après quelques questions diverses, c'était l'heure de se rendre au restaurant Les Moissons pour le verre de l'amitié et le repas.

Samedi 11 novembre, nous avons commémoré le **99^e anniversaire de l'Armistice**.

La journée a commencé par une messe célébrée par le Père Guy OLLAGNIER, celle-ci à la mémoire de tous les anciens combattants.

La **cérémonie** au monument aux morts fut animée par des éléments de la

musique de Virigneux, à noter aussi la participation des enfants de l'école des Colombes accompagnés de leur maîtresse et qui nous lurent une lettre de poilus et une poésie, sous quelques gouttes de pluie.

Le **verre de l'amitié** a été offert à tous les participants et ensuite ce sont 72 convives qui se sont retrouvés au restaurant (Le Gourmet). Puis une quarantaine de personnes ont terminé la journée à la salle de Grézieu-le-Marché soit à la belote soit au scrabble autour d'un verre de Clairette. Une bonne journée dans l'amitié et le souvenir.

Calendrier 2018

Lundi 19 mars : Cérémonie à Lyon

Dimanche 25 mars : Cérémonie locale à Meys

Mardi 8 mai : Cérémonie Armistice 1945

Samedi 14 juillet : Pique-nique à Duerne

Samedi 29 septembre à 11h :

Assemblée Générale à Grézieu

Dimanche 11 novembre : Journée anciens combattants à Meys



Je lance un appel pour qu'une personne se dévoue pour la trésorerie.

Bernard VENET
Président

Cette année la commémoration qui a eu lieu à Meys n'a pas été couverte par les journaux. S'il n'y a pas d'événement extraordinaire, ce devoir de mémoire est considéré comme inintéressant pour l'information des lecteurs (SIC la direction du Pays). C'est fort regrettable et dommageable pour nos générations futures, et un affront pour nos anciens combattants qui commémorent ceux qui sont morts pour la France, et pour la liberté d'information entre autres.

Le Maire

CABINET DENTON 

Tous travaux fonciers et topographiques
VRD Aménagement Rural et Urbain
Métrique d'œuvre

GÉOMETRE EXPERT DPLG

14 Route de l'Argentière
59610 SAINTE FOY L'ARGENTIERE
Téléphone: 04 74 70 05 46
Télécopie: 04 74 25 20 54
Email: denton.gometre@orange.fr
Péninsule : 28 Rue Symphonien Chopier
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Classes en 8

La fête des classes et son banquet auront lieu le **samedi 9 juin**. La traditionnelle vente de brioches se déroulera en début d'année. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez aux classards. N'hésitez pas à vous faire connaître pour nous aider à organiser ou pour simplement participer à cette journée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laurine GROSMOLLARD au 06.45.67.64.22.



43^e Fête de la Batteuse... Une merveilleuse édition

Beaucoup de participants bénévoles, de visiteurs, d'animations et de la chance avec le temps, ont fait de cette 43^e édition une merveilleuse fête. Avec notre âme d'enfants, nous pouvons la voir en quatre tableaux : le régal des gourmands au **repas du dimanche midi** (entrée gratuite jusqu'à 13h), le **grand spectacle traditionnel de l'après-midi** (on vient de loin, de toute la région tant la renommée est grande), la **soirée divertissement le dimanche soir** avec cette année le groupe de Ste-Foy-l'Argentière "Alors El'Dance" et enfin **lundi soir, le plateau repas et le bal musette** avec l'orchestre Gérard PRAT et un **superbe feu d'artifice**. Bravo à tous les acteurs et aux nombreux nouveaux qui nous rejoignent.



Contacts

- Farandole :
Brigitte BERTHOLON
09.63.46.41.47
- Costumes :
Andrée SEON
04.74.26.60.27
- Chapiteaux :
Cécile MOULIN
04.74.26.61.92
- Buvette :
Franck MOULIN
06.70.06.91.22
- Parkings :
Elie NALIN
04.74.26.60.23
- Battage :
Pierrot MAUVERNAY
04.74.26.60.13
- Chorale de la batteuse :
Odile MARTIN
04.74.26.60.28
- Autre :
Lucien VENET
04.74.26.62.04

POUR INFO

Prêt de tables et de bancs

Le comité de la Batteuse met gratuitement à disposition des habitants de Meys, des tables et des bancs en remerciement des aides que la population apporte lors de la "Fête de la Batteuse". C'est la mairie qui se charge, à titre gratuit, de la distribution de ces accessoires. **Pour une bonne organisation de ce service**, il faut passer en mairie aux heures d'ouverture pour les réserver auprès de la secrétaire. Celle-ci vous fera un bon de retrait que vous donnerez à l'agent technique lors du retrait. **Le retrait s'effectue le vendredi à 11h** précises au local de la batteuse et **le retour du matériel le lundi à 16h** au même endroit.

Il n'y aura pas de dérogation. Si vous n'êtes pas disponible à ces heures, merci de vous arranger avec vos voisins ou amis.

Pour le bon fonctionnement de ce service, nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires de récupération et de restitution du matériel.



Pour les animations, bravo et merci à la Maison des Métiers de St-Symphorien-sur-Coise, à M. GIRAUD pour les démonstrations remarquables de la "scie à grumes 1900", aux voitures anciennes de Duerne.

Rappelons que nous étions en plan "vigipirate" : merci à la Gendarmerie, à M. le Maire Philippe GARNIER, pour les conseils de protection efficaces et simples à mettre en œuvre. Nous avons pu accueillir nos nombreux visiteurs en toute sérénité.

Et enfin, une info sur l'utilisation de nos bénéfiques : nos deux grands chapiteaux ont 40 ans. Ils ont été montés et démontés plus de 300 fois ! Il faut les remplacer, nous projetons d'en remplacer un cette année (coût entre 5 000 et 6 000 €).

Applaudissons nous encore une fois, rendez-vous pour la 44^e édition et meilleurs vœux pour la nouvelle année.



**Pour le comité de la Batteuse
Lucien VENET**



Encore un grand merci et bravo à tous.

A tous les participants, aux membres du comité, à la presse, aux entreprises, à la municipalité, et plus particulièrement à toutes celles et ceux que l'on ne voit pas : préparation et démontage de la fête, parkings, entrées, les jeux, les portages des affiches par les jeunes, la comptabilité, les transports... difficile de tout nommer ! Ils sont les rouages indispensables au bon déroulement de la fête...

Remerciements exceptionnels :

- Notre Maire Philippe GARNIER et la municipalité
- La Maison des Métiers de St-Symphorien-sur-Coise
- La famille GIRAUD de Noirétable pour l'expo matériel
- La Sté Brice BARANGE d'Aveize pour le feu d'artifice
- La gendarmerie de St-Symphorien-sur-Coise
- Le groupe de danses "Alors El'Dance"
- Les correspondants locaux pour la presse

Rappels importants

- La cafetière est à réserver chez Andrée SEON, gratuite pour les associations de la commune, une participation de 10 € est demandée aux particuliers.
- Quant aux chapiteaux, ils sont à réserver auprès de Cécile MOULIN. Ceux-ci sont gratuits pour les associations et loués 80 € pour les particuliers. Il appartient à chacun d'en prendre le plus grand soin.



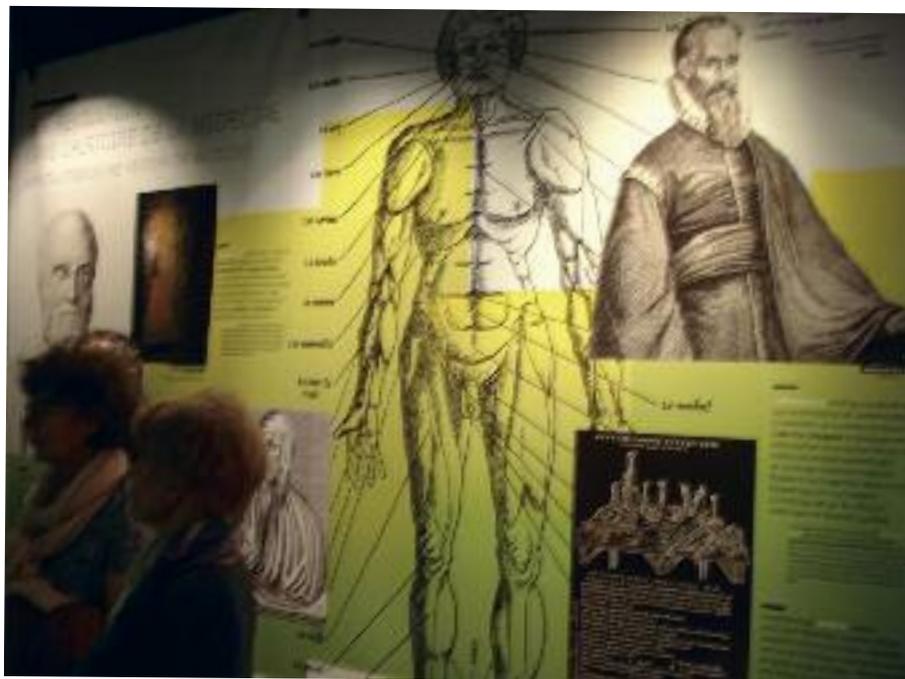
Histoire et Patrimoine de Meys

Une année sans histoires, comme l'on dit, mais non pas sans histoire !...

Notre **Assemblée Générale** du 11 février rassembla 35 adhérents qui apprécièrent ensuite le poulet basquaise fourni par l'ASM. L'après-midi, la salle était comble pour écouter l'exposé de Mme DEAUX, illustré d'un diaporama, sur les seigneuries du Lyonnais, leur organisation et leur fonctionnement.



Le 10 mai, **sortie de printemps à la Maison du Blanchisseur de Grézieu-la-Varenne**, puis **visite du clocher et de son carillon de 33 cloches** et **pause au restaurant d'application du Château de la Barge**. Cette journée, très agréable et enrichissante se terminait au Musée des Sciences biologiques Mérieux à Marcy-l'Étoile.



Le 21 mai, nous avons participé pour la première fois au **Printemps des Cimetières** organisé depuis plusieurs années par Patrimoine Auralpin. Une **exposition sur l'histoire de nos cimetières** s'offrait aux visiteurs qui pouvaient également aller découvrir la

placette du Patrimoine, récemment complétée de ses panneaux explicatifs par la municipalité à qui nous renouvelons nos remerciements.

Le 11 juillet, nous avons assuré, avec Marie-Claude et Annie du conseil municipal, la **visite du bourg et de ses environs**, organisée par l'Office de Tourisme, qui s'est terminée par la découverte de la distillerie NALIN et un casse-croûte offert par la municipalité.





Lors de la **Fête de la Batteuse** du 27 août, nous avons présenté une **exposition sur l'histoire de l'église et du patrimoine religieux de la commune ainsi qu'un ouvrage sur le même thème**. Vous pouvez vous le procurer auprès de la trésorière (04.74.72.25.76) ou du président (04.78.44.14.01) pour le prix de 10 euros.

Début septembre, douze adhérents ont effectué le **voyage de 3 jours** organisé par les cars Venet **dans le Berry** : abbaye de Noirlac, ville de Bourges avec sa cathédrale St-Etienne, son Palais Jacques Cœur et ses marais, Cité de l'Or près de St-Amand-Montrond, château de Meilland... De magnifiques souvenirs pour les participants.

Les 17 et 18 septembre, nous avons participé au **2^e Festival Histoire et Musique**, autour de l'orgue en proposant notre **exposition sur l'histoire de l'église de Meys** à St-Symphorien-sur-Coise, festival organisé par PHIAAC de Chazelles-sur-Lyon avec le Groupe Histoire de St-Symphorien-sur-Coise, et qui eut un grand succès.



Enfin, lorsque vous lirez ce bulletin, nous aurons sans doute participé, comme l'an dernier, au **Téléthon** organisé par les jeunes de la MJ.

Voici les **membres du CA que vous pouvez contacter pour tout renseignement sur l'association et qui peuvent vous adresser gracieusement un exemplaire de la revue trimestrielle, Le Petit Furet** :

Georges AUDIN
Daniel BESSON
Nicole DOITRAND
Gérard FAURE
Marc et Michelle JAMEN
Lucette RIVOLLIER
Bernadette TISSEUR
Nicole VALAIRE

*Pour le CA, Daniel BESSON
dan.besson@free.fr*



M **Menuiserie VILLARD Guy**
EXTÉRIEUR & INTÉRIEUR
PORTE - FENÊTRE - VOLET - ESCALIER

Artisan-Fabricant depuis 1985 **MIXTE BOIS-ALU**
ALU - BOIS - PVC

69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 44 55 22 - www.menuiserievillard.com

Club de l'Amitié

Notre **Assemblée Générale** a eu lieu le mardi 3 janvier 2017, 44 adhérents étaient présents, 51 cartes ont été renouvelées sur 65 adhérents. Ce sont ainsi les mêmes chiffres que l'an passé. Nous regrettons vivement que les nouveaux retraités et les jeunes anciens ne se retrouvent pas dans notre club. **Nous avons besoin de nouvelles énergies pour relancer la dynamique de notre association, nous avons besoin des jeunes pour apporter de nouvelles idées de rencontre et d'activités.** Mais malheureusement, dans notre monde de plus en plus individualiste, il y a peu de personnes qui veulent s'investir pour aller à la rencontre des autres.

A 14h50, notre Président ouvre la séance et présente ses vœux pour 2017, avec une pensée pour ceux qui sont malades et qui n'ont pu nous rejoindre. L'après-midi se continue dans la bonne humeur. Concernant l'**Assemblée Générale 2018** : elle est prévue le **mardi 9 janvier**. Ce jour-là, nous attendons beaucoup de nouveaux adhérents. Un mardi après-midi tous les 15 jours, sans obligation aucune, serait pour vous un **moment de détente** et peut-être l'occasion de vous faire oublier les soucis quotidiens, la solitude. Ce serait aussi une bonne raison pour venir **rencontrer des amis, échanger et se retrouver**. C'est le principe d'un club. Nous serions heureux de vous accueillir, vous apporteriez votre dynamisme et votre jeunesse. Nos loisirs proposés sont la **belote**, des **jeux de société** (scrabble, triomino), la **pétanque**, des **journées détente**, **fête des anniversaires avec repas**, **sorties d'une journée** (visite, voyage), et surtout des **moments de rencontre et d'amitié**.

Fin juin 2017, notre président, Henri SEON, et notre secrétaire, Jeanne COQUARD ont donné leur démission, ainsi que Michel ROZE en septembre. Après de nombreuses années au service

du club ils ont souhaité "passer la main" aux plus jeunes. Nous les remercions sincèrement pour leur implication au service des autres. Nous rendons hommage à Henri SEON pour ses 17 années de pilotage du club. Il a su faire perdurer l'esprit d'amitié et de partage qui sont nos raisons primordiales de nous rencontrer. Il a toujours recherché le lien avec les personnes isolées ou en difficultés. Merci Henri.

Nous élirons un nouveau conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale du 9 janvier. Un nouveau président sera élu. Profitez-en pour venir adhérer, c'est l'occasion d'apporter de la nouveauté. En attendant, c'est Valérie GARNIER, vice-présidente, qui assure l'intérim, et nous l'en remercions.

Activités réalisées sur 2017, en plus des 19 mardis après-midi de rencontre

Mardi 3 janvier : Assemblée Générale, vœux et tirage des rois

Mercredi 25 janvier : Notre concours de belote à Meys

Mardi 28 février : Après-midi bugnes

Mardi 28 mars : Réception du club de Grézieu-le-Marché

Mercredi 19 avril : Sortie "échappée belle en vélorail" avec les cars VENET

Jeudi 18 mai : Fête des anniversaires et repas au restaurant

Jeudi 29 juin : Notre repas annuel

Mardi 5 septembre : Reprise des rencontres



Jeudi 7 décembre : Sortie repas au restaurant

Mardi 19 décembre : Noël au club

Sortie "échappée belle en vélorail"

C'est par une froide journée d'avril que nous nous sommes rendus sur la commune de Dunières, à quelques encablures du Puy-en-Velay pour découvrir le vélorail. Une fois sur place, nous avons pris un petit train qui nous a montés jusqu'à St-Pal-St-Romain, au lieu de rendez-vous des vélorails. Après quelques recommandations sur le





FONT TP
Travaux Publics & Particuliers
Martinaud

Terrassement - Assainissement - Eau potable - VRD

Le Moreau - Lamure - 69590 LARAJASSE - Site : www.fonttp.com
Tél. **04 78 48 42 93** - Fax 04 78 44 33 47 - E-mail : fonttp@orange.fr



maniement de la machine, nous sommes redescendus par groupes de 2 à 4 en chevauchant nos vélorails.



Un parcours de 7,5 km, en laissant pédaler les plus courageux. Heureusement pour nous, il y avait plus de descentes que de montées. Nous avons traversé

des **paysages naturels et merveilleux** : le plateau de la Chamblanche du haut de ses 1 000 mètres d'altitude, le tunnel de Fruges (avec ses quelques chauves-souris), la forêt et le viaduc de la Vernelle, le petit tunnel du champ, et le fameux viaduc de Dunières avec une fin de parcours difficile pour rejoindre la gare de la Cimaille, notre point de départ.

Quelle belle aventure sur cette voie ferrée de montagne. Que de nouveaux souvenirs engrangés, malgré le froid et l'air vivifiant.

Puis nous nous sommes rendus au **restaurant**, typique des Monts du Velay, pour apprécier un très bon **repas dans la tradition auvergnate**.

L'après-midi fut réservée à la **visite du musée "La Fabrique"** à Ste-Sigolène. Dans cette ancienne usine tenue par des bénévoles, nous avons découvert 400 ans de tissage et 50 ans de plasturgie. Nos guides étaient d'anciens passementiers et ils ont pu nous faire des démonstrations de qualité avec l'utilisation des machines. Ce fut fort intéressant.

Nous avons passé une très belle journée.



Adhésion à l'association "Génération Mouvement"

Sous l'impulsion de Ginette GERIN, nous avons adhéré en septembre à Génération Mouvement. Cette association, à laquelle adhèrent de nombreux clubs de la région, nous permet de bénéficier d'avantages et de remises sur des activités. Chaque membre du club est affilié. Nous bénéficions également d'une couverture assurance, nous sommes informés des nombreuses activités des autres clubs, et nous pouvons même mutualiser et échanger sur de nombreux sujets. C'est une nouvelle façon de faire vivre les clubs. En 2018 notre renouvellement d'adhésion se fera lors de l'Assemblée Générale.

Pour 2018, les dates et les activités proposées sont en page centrale du bulletin.

Les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux et surtout une bonne santé à tous pour l'année 2018.

Le Conseil d'Administration du Club de l'Amitié

Contacts :

Valérie GARNIER, Vice-Présidente

06.77.05.93.16

Ginette GERIN, Secrétaire adjointe

04.74.26.60.54

Paroisse St-Thérèse des Hauts du Lyonnais

Notre clocher de Meys

En début d'année, nous donnons quelques informations sur la paroisse.

La Chapelle du Haut

L'équipe relais a décidé de restaurer la Chapelle du Haut, en lien avec la paroisse Ste-Thérèse et l'association diocésaine. Cette dernière fait partie du patrimoine de notre commune. Elle fut édifée dans les années 1939-1943.

Pour réaliser ces travaux, nous avons lancé une souscription auprès de tous les habitants de Meys, ainsi que les associations du village.



Les travaux devraient avoir lieu courant printemps 2018. Merci pour votre générosité. Merci aussi à la commune pour sa coopération et sa disponibilité.

Offrandes pour les messes

Un simple rappel : l'**offrande** pour la messe est de 17 euros. Chèque libellé à l'ordre de "Paroisse Ste-Thérèse", à remettre à Marie COMMARMOND "Les Roches" 69610 Meys.

Une messe par mois est célébrée dans notre village même si l'assistance est peu nombreuse, c'est malgré tout une présence et un signe d'Église.

Catéchèse 2017-2018

Cette année, 17 enfants suivent la catéchèse dans le village, 3 groupes :

- Pour les CE2, Mme POBLE assure les rencontres toute l'année.

- Pour les CM1, Mme LABARRE assure également toute l'année.
 - Pour les CM2, les mamans prendront les enfants à tour de rôle.
- Ils se retrouvent dans les deux salles à la cure. Les CM1 et les CM2, le même jour. La responsable de la catéchèse est Elisabeth GROS, tél. 04.78.44.47.16 (pers) ou la paroisse Ste-Thérèse 04.78.48.61.20, et sur le village Simone VERISSEL, tél. 04.74.26.61.35.

Vous pouvez trouver d'autres informations sur la paroisse dans le **bulletin "Présence"** distribué dans votre boîte aux lettres ou sur la feuille, à votre disposition, tous les 15 jours sur la fenêtre de Josette PUIPIER, ainsi que les actualités sur le site de la paroisse : www.paroisse-saint-therese-69.fr



Nos vœux

A toutes les familles, nous présentons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Que la santé, la paix, la joie soient accordées à tous.

Bonne année 2018.



L'équipe relais



ATELIER Frenay
PEINTURE DÉCORATION PLÂTRERIE

Le Bois de la Gondolière
69930 SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET
Tél. 04 74 70 50 31 - E-mail : atelierfrenay@wanadoo.fr

Association Sportive Meysarde - ASM

L'ASM remercie chaleureusement Stéphanie RIVOLLIER pour tout le temps qu'elle a consacré au club, l'énergie qu'elle a donnée et ce qu'elle a apporté. Pour cette nouvelle saison de football, Roman BESSON a intégré le bureau et nous l'en félicitons.

A ce jour, nous comptons **54 licenciés** répartis dans différentes catégories : Les **équipes de jeunes**, de U7 (ans) à U15 en entente avec Grézieu-le-Marché et pour lesquels Eymeric BESSON, Thomas MURIGNEUX et Franck PROU s'impliquent pour les accompagner et les faire évoluer lors des différentes rencontres sportives.



Le **groupe des seniors**, avec l'apport de nouvelles recrues, pour, on l'espère, une montée en division supérieure en fin de saison. Ils font tout pour cela avec une bonne participation aux entraînements, réalisés par Pierrick VENET et Philippe MOULIN. Les vendredis soir, c'est l'**équipe loisirs**, emmenée par Richard GRAEL, qui arpente les terrains et

mouille son maillot, entre Loire et Rhône. Dans toutes les catégories que j'ai pu citer, le fil rouge est que tout le monde se fasse plaisir.

Pour la 1^{re} fois, nous avons organisé une **journée "LUNA STADE"** composée de **jeux pour enfants**, avec **châteaux gonflables**, **jeux d'eau**, **circuits de kart**, etc. Grâce à l'implication de tous, plusieurs jours durant, celle-ci a été une réussite.

suite →



En 2018, cette belle journée sera renouvelée et aura lieu le samedi 16 juin au stade de la Gare.

L'ensemble du Bureau ainsi que les joueurs vous souhaitent une merveilleuse année 2018 remplie de bonnes choses.

Sébastien LABARRE
Président



Pompiers Haute-Rivoire / Meys

Le 28 avril vers 17h se déclenchait un incendie dans l'ancienne école de Meys. Il s'agissait à priori d'un départ de feu venant du sous-sol, vers le local de la chaudière.

Rapidement les flammes envahissaient une partie du rez-de-chaussée et surtout une fumée envahissait les locaux.

Après déclenchement de l'alarme incendie, la directrice de l'école prévenait le SDMIS et appliquait les consignes de sécurité que les enfants apprennent pendant les exercices incendie. Elle faisait évacuer tous les enfants dans la cour.

Après avoir recensé les élèves, il manquait un enfant à l'appel. N'écouter que son courage, la directrice de l'école retournait dans le brasier, récupérait l'enfant paniqué et se réfugiait au premier étage, en attendant les secours.

Les pompiers du SDMIS sont arrivés très rapidement. 4 casernes furent mobilisées :

- Haute-Rivoire, arrivée en premiers secours, avec 6 hommes, sous les ordres du Lieutenant Julien COTTANCIN,

- Ste-Foy-l'Argentière, avec 6 hommes, sous les ordres du Capitaine Jérôme CHALANDON,

- St-Laurent-de-Chamousset, avec 5 hommes, sous les ordres du Lieutenant Cédric BRETONNIER,

- Montrottier, avec 8 hommes, sous les ordres du Lieutenant Jean-Marc GRANJARD.

Le chef de groupe des opérations, casque rouge, le Lieutenant Jean-François BOUCHUT, déployait les troupes et établissait rapidement un état de la situation.

Le lieutenant BOUCHUT faisait déployer la grande échelle dans la rue principale du village et deux sapeurs-pompiers grimpaient à l'échelle. Ils ouvraient une fenêtre et récupéraient l'enfant et la



directrice. Ceux-ci furent immédiatement conduits dans le VSAV (Véhicule de Secours et Assistance aux Victimes).

Finalement il n'y eut aucune victime. Le maire avait été appelé et s'était rendu sur place. Le chef de corps lui fit un rapport de circonstance.



Le village était en émoi. Mais finalement : ce n'était qu'un exercice d'entraînement de la coordination des secours incendie.

Nous avons pu constater le professionnalisme de ces sapeurs-pompiers bénévoles. Nous les remercions pour leur engagement quotidien et les secours, bien réels cette fois, qu'ils nous portent.

Nous leur souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2018 !

Cette opération de secours a nécessité :

- 2 fourgons incendie,
- 1 CCI,
- 1 grande échelle,
- 1 camion pompe, 1 ambulance (VSAV),
- 1 véhicule chef de groupe.



afaq ISO 14001 AGRICULTURE www.afaq.com		LANGUEDOC CHIMIE
Produits de maintenance Liquides industriels Désinfection - Hygiène Bâtiment - Peinture et TP Phytosanitaires Phytoalimentaires		Fabrice VALAIRE fabrice.valaire@languedoc-chimie.fr 69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE 06 07 62 68 95
ZI La Coupe - BP 37247 - 11782 NARBONNE Tél. 04 68 41 70 70 - Fax 04 68 42 40 01 www.languedoc-chimie.fr - info@languedoc-chimie.fr		

AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne

Société de pêche de Ste Foy l'Argentière

2017 : une fin de saison déprimante

La saison de pêche 2017 ne restera pas dans les annales. Après un début de saison correct, la suite s'est révélée plus difficile. Nous ne reviendrons pas sur les pollutions de la Brévenne du début et milieu de saison auxquelles s'est ajouté le **manque d'eau** dramatique de cette fin d'année. En effet, si les pêches de recensement du printemps nous avaient réservé d'agréables surprises, la sécheresse de cet été, et surtout de cet automne risque d'anéantir les espoirs que nous avons eus alors. En effet, les alevins trouvés lors de ces pêches auront eu du mal à survivre au peu, voir plus de débit de nos ruisseaux et rivières. De plus, la remontée des truites cet automne, pour reproduction ne se fera pas dans de bonnes conditions et tout cela aura malheureusement un impact négatif sur les saisons à venir en ce qui concerne les poissons autochtones.

Heureusement nos plans d'eau n'ont pas eu à souffrir de ce manque et les pêcheurs furent nombreux cet été aux abords de ceux-ci. **Les ventes de cartes à la journée pour la saison 2017 en sont une preuve même si nous avons encore à regretter parfois l'invasion de nos berges par des personnes pour le moins indécates pêchant sans cartes et dans les réserves de nos plans d'eau.** Notre garde est bien intervenu quelquefois avec succès pour faire régulariser leur situation mais nous ne pouvons malheureusement pas être en permanence en surveillance pour ce genre de comportement.

Parlant des comportements, **nos plans d'eau sont de plus en plus sales car les pêcheurs laissent de très nombreux déchets sur les rives des plans d'eau.** Bouteilles vides, restes de pique-nique, mouchoirs ou autres contenants d'appâts souillent nos rives d'étangs. Ces comportements sont inadmissibles pour

les propriétaires des étangs, pour la majorité des pêcheurs respectueux et pour les membres du bureau de la pêche, qui essaient tout au long de l'année de mettre à disposition des lieux de pêche agréables et bien entretenus.

Amis pêcheurs, les vrais, les passionnés, aidez-nous à lutter contre ces sans-gênes en leur faisant remarquer leur attitude inconvenante et, au besoin, en les signalant aux membres du bureau.

Le nettoyage d'automne de nos plans d'eau a commencé (tous les mardis de novembre) et si la météo le permet sera terminé en fin d'année. Les bénévoles de la société mettent tout en œuvre pour que nos plans d'eau restent accueillant et propres, alors aidez-nous en respectant ces lieux.



Alevinage

Un alevinage a eu lieu dans nos plans d'eau, courant novembre 2017, et aura lieu dans nos rivières avant l'ouverture de la 1^{re} catégorie en mars 2018.

Bilan définitif des cartes 2017

146 adhérents majeurs
45 adhérents mineurs
12 adhérentes majeures
71 adhérents de moins de 12 ans
Soit 274 pêcheurs réguliers ainsi que 132 cartes journalières.



Assemblée Générale Ordinaire

Notre traditionnelle AG 2017 faisant le bilan de l'année écoulée et des perspectives de l'année future aura lieu le **vendredi 12 janvier 2018 à 19h** à la salle Ouest à Ste-Foy-l'Argentière.

Safari truite 2018

Le traditionnel safari truite 2018 (réservé aux titulaires de la carte de pêche de la société) se déroulera **du 13 janvier au 4 mars 2018** toujours à l'étang Poncet.

Normalement 3 lâchers auront lieu : pour les week-ends des 13 janvier, 27 janvier et 17 février mais à 2 conditions :

1) Que l'étang du safari retrouve un niveau d'eau permettant la pêche, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

2) Que le pisciculteur nous livre bien les truites commandées.

Dans ce domaine, des informations vous seront communiquées via notre site internet, lors de notre AG du 12 janvier ainsi que par voie d'affichage au panneau lumineux du bas du village de Ste-Foy-l'Argentière.

Cartes de pêche 2018

Elles seront disponibles normalement à partir du 21 décembre 2017 chez nos dépositaires traditionnels :

- Bar du Centre à Ste-Foy-l'Argentière
- Bar chez Cath et Dom à Haute-Rivoire
- Restaurant Les Moissons à Meys

Par internet sur le site : cartedepêche.fr
A noter pour 2018 : une augmentation de 1 € pour les cartes adultes (Interfédérales, majeures et découverte Femmes)

Enfin, n'hésitez pas à consulter notre site internet <http://www.aappma-ste-foy.fr/> sur lequel vous trouverez tous les renseignements nécessaires.

Pêcheurs, souvenez-vous, tout poisson relâché vous procurera plus de plaisir lors de sa prochaine capture alors : **RELÂCHEZ VOS RÊVES.**



Le Bureau





Meys Village

L'association Meys Village a pu réaliser cette année encore plusieurs activités. Son groupe couture, particulièrement actif autour de Martine LUCIEN, se réunit près de deux fois par mois, le lundi soir. Dans une ambiance très conviviale, chacun réalise ses productions en bénéficiant des conseils et astuces des plus expérimentés. Le **groupe couture** a notamment pu représenter l'association lors du **Téléthon** de l'année dernière à Meys. A cette occasion, vous avez pu découvrir et acquérir plusieurs de ses créations. Un grand merci à toutes et tous.



Le **groupe animation** a pu organiser son troisième **Troc Plantes**, qui cette fois s'est déroulé au cœur du village, devant la salle de la cantine. Le soleil était



Plus récemment, le 23 octobre 2017, le groupe couture a participé à l'animation "Lundi Vacances" de la **bibliothèque** de Meys. Ce fut un grand succès. Ce groupe anime un espace de sociabilité intergénérationnel au cœur de notre village où tout le monde est bienvenu. Il s'implique également dans de nombreuses animations de la commune au service de toutes et tous.

Les plus jeunes membres de l'association ont pu profiter, grâce au **groupe multisports**, d'une **initiation à l'escalade en salle**, sur le site de L'Arbresle. Ce fut un bon moment de détente et de découverte pour chacun.

au rendez-vous et les échanges furent nombreux. Merci encore à tous les acteurs de ce moment réussi.

Le bureau

ENTREPRISE GRÉGOIRE DELORME BRAS
Neuf et Rénovation
Route de Ste-Foy - 36, allée des Saules
69930 St Laurent de Chamousset
Tél. 04 74 70 51 81
www.electricite-plomberie-egdb.fr

Un instant pour Soi...
Institut de beauté
04 72 38 58 38
27, grande rue
68610 Ste Foy l'Argentière
uninstantpoursoi.emilie@gmail.com

Naissances 2017

Kélya GUINAND, née le 20 janvier
Fille de Jérémy GUINAND et Ingrid CROZIER
La Chana

Cassandra BAPTISTA DE JESUS, née le 27 janvier
Fille de Laurent BAPTISTA DE JESUS et Christelle ROME
7, lot. Le Clos des Roches

Nicolas Anthony FERNANDES DE ARAUJO, né le 9 mars
Fils de David et Pamela FERNANDES DE ARAUJO
Le Bourg

Alicia FAURE, née le 24 mai
Fille de Ludovic et Larissa FAURE
Le Granjon

Alaric Lisandro BRACCHI, né le 29 mai
Fils de David et Audrey BRACCHI
Le Chalay

Giuseo CIANFARANI, né le 15 juillet
Fils de Cyprien CIANFARANI et Audrey LAFFAY
Le Petit Fermier

Mariages 2017

VASSE Jean-Baptiste et FAYOLLE Jenna, le 29 juillet ♥

ROUSSEAU Gilles Marcel Gaston et SORIANO Élisabeth, le 26 août ♥

PORTE Sylvain Pierre et VARIOT Christine Nicole Jacqueline, le 26 septembre



PACS 2017

MAUGÉ Damien et GOURBIERE Marion, le 2 décembre

Décès 2017

GRANJON Clotilde Lucie épouse **MAYOUX**, décédée le 11 janvier à l'âge de 92 ans

BRUNEL Rémond Barthélémy Maurice, décédé le 17 janvier à l'âge de 85 ans

VERNAY Marc Marius, décédé le 26 janvier à l'âge de 86 ans

VOUTE Mathilde Elise veuve **MURE**, décédée le 2 février à l'âge de 86 ans

PAUTET Jean-Louis, décédé le 21 février à l'âge de 58 ans

MONTGAILLARD Dominique épouse **TEYSSIER**, décédée le 3 mai à l'âge de 63 ans

PROTIERE Marie Antonine épouse **CHARRETIER**, décédée le 13 mai à l'âge de 93 ans

SEON Marie Agathe Germaine veuve **VENET**, décédée le 19 juin à l'âge de 93 ans

BERTHET Yvette Marie Benoite, décédée le 19 août à l'âge de 77 ans

VILLARD Roger Antoine, décédé le 31 août à l'âge de 92 ans

PROTIERE Bernard Marie Lucien, décédé le 5 octobre à l'âge de 56 ans

BESSION Joël Marie Paul, décédé le 2 novembre à l'âge de 66 ans

NALIN Jeannine Amélie Bénédicte, décédée le 12 novembre à l'âge de 93 ans



Classes en 7

10 juin 2017

